



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

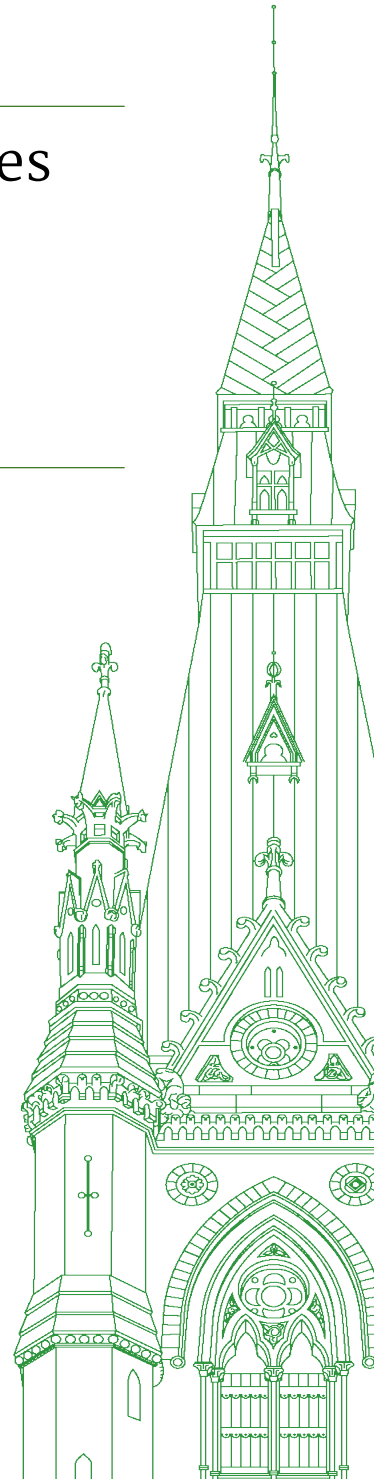
Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 035

Le jeudi 29 avril 2021

Présidente : Mme Sherry Romanado



Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le jeudi 29 avril 2021

• (1105)

[Traduction]

La présidente (Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne, Lib.)): Bonjour à tous. La séance est ouverte.

Bienvenue à la 35^e réunion du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule dans un format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 25 janvier 2021. Les délibérations seront diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, la diffusion sur le Web montre toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité.

Afin d'assurer le bon déroulement de la réunion, j'aimerais énoncer quelques règles à suivre. Les membres et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont disponibles pour cette réunion. Vous avez le choix au bas de votre écran entre le parquet, l'anglais ou le français. Veuillez faire votre choix.

Je vous rappelle que tous les membres et les témoins doivent s'adresser à la présidence. Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Lorsque vous ne parlez pas, veuillez mettre votre microphone en sourdine. Pour le bien des interprètes, veuillez ne pas parler en même temps que d'autres personnes.

Comme je le fais habituellement, je lèverai un carton jaune lorsqu'il restera 30 secondes à votre intervention. Je montrerai un carton rouge lorsque votre temps sera écoulé. Assurez-vous de voir la galerie entière à l'écran afin de me voir vous montrer les cartons. De plus, comme nous avons un horaire très serré aujourd'hui, je ne veux pas intervenir lorsque vous dépassez votre temps de parole, mais je vais le faire.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 5 novembre 2020, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes se réunit aujourd'hui pour poursuivre son étude sur la reprise économique verte après la COVID-19.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous accueillons aujourd'hui, de la société Analytica Advisors, Mme Céline Bak, présidente; de la société ERA Environmental Management Solutions, M. Gary Vegh, écotoxicologue principal et co-chef de la direction, et Mme Sarah Sajedi, dirigeante principale de la technologie et co-cheffe de la direction; de l'Association des produits forestiers du Canada, M. Derek Nighbor, président-directeur général; de GreenCentre Canada, Mme Lynne Manuel, directrice exécutive, et M. Andrew Pasternak, directeur, Commercialisation et développement des affaires; Mme Heather Exner-Pirot, membre de l'Institut Macdonald-Laurier; et, de SRG Graphite Inc., M. Benoit La Salle, président exécutif du conseil d'administration.

Chaque témoin prononcera une déclaration liminaire de cinq minutes au maximum, après quoi nous passerons aux questions.

Sur ce, nous allons commencer par Mme Céline Bak.

Vous disposez de cinq minutes.

[Français]

Mme Céline Bak (présidente, Analytica Advisors): Je voudrais commencer par déclarer que ma maison se trouve sur le territoire non cédé de la nation algonquine Anishinabe, et que cette terre a contribué à mon privilège.

Je tiens à remercier ceux et celles qui travaillent pour nous protéger et nous soigner pendant cette pandémie.

Distingués membres du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, je vous remercie de m'offrir cette occasion de participer aux travaux du Comité.

En tant que personnes qui croient en l'importance du gouvernement et des politiques publiques, nous sommes obligés de réfléchir à la manière dont nous pouvons mieux reconstruire après cette pandémie.

Je m'appelle Céline Bak, et je suis présidente d'Analytica Advisors. Je travaille en tant que consultante en gestion globale sur des projets ESG pour de grandes et petites entreprises et en tant qu'experte en politiques financières durables.

Permettre une réduction de 45 % des émissions de gaz à effet de serre, ou GES, du Canada d'ici 2030 est un élément important pour reconstruire en mieux, tout en veillant à ce que nous prenions soin des jeunes et des moins jeunes, et en permettant à chacun et à chacune de contribuer pleinement à notre société.

[Traduction]

En ce qui concerne l'innovation, la science et la technologie, le gouvernement du Canada a signalé dans son récent budget son intention de bâtir une société équitable qui fonctionne dans le respect des limites de la planète, c'est-à-dire l'intention de mieux reconstruire. Ce comité entreprend ses travaux à un moment où un consensus important se forme et où les politiques convergent sur la façon de mieux reconstruire.

Je parlerai de trois fils conducteurs: un au Canada, un dans l'Union européenne et un aux États-Unis.

Le premier fil conducteur, au Canada, est que les technologies propres faisaient partie des neuf secteurs économiques analysés par le Conseil sur la stratégie industrielle en matière d'innovation, de science et de technologie. Le rapport du Conseil, intitulé *Redémarrer, relancer, repenser la prospérité de tous les Canadiens*, a été publié en décembre 2020.

Le Conseil a notamment recommandé l'élaboration d'une stratégie industrielle comprenant le déploiement de technologies propres fabriquées au Canada dans le cadre de chacun de ces quatre piliers: premièrement, devenir une économie numérique et axée sur les données; deuxièmement, être le chef de file mondial sur les plans environnemental, social et de gouvernance, ou ESG, dans les domaines des ressources, de l'énergie renouvelable et des technologies propres; troisièmement, bâtir un secteur manufacturier novateur à haute valeur ajoutée pour lequel nous pouvons être un chef de file mondial; et quatrièmement, tirer parti de nos atouts dans l'agroalimentaire pour nourrir la planète.

Ce sont là des conclusions importantes, que je recommande au Comité d'examiner.

Le deuxième fil conducteur, celui de l'Union européenne, est sa stratégie industrielle, qui recoupe les recommandations du Conseil et témoigne d'un ferme consensus sur l'opportunité des industries numériques et sans carbone. En fait, la moitié du fonds européen de relance et de résilience de 673 milliards d'euros, montant qui doit être investi avant 2024, vise à stimuler les investissements du secteur privé. Ajusté au PIB du Canada, ce dispositif équivaldrait à des mesures de relance publiques annuelles d'une valeur de 13 milliards de dollars pour la période de 2021 à 2023, soit environ 3 milliards de dollars par an de plus que ce qui était recommandé dans le plan « Rebâtir en mieux » publié l'été dernier.

Je recommande au Comité de prendre en considération le fait que, pour obtenir des fonds de l'Union européenne pour la relance et la résilience, les promoteurs du secteur privé doivent proposer des projets qui répondent aux critères suivants: premièrement, garantir un rapport de trois ou quatre pour un entre l'investissement du secteur privé et les mesures incitatives du secteur public; deuxièmement, contribuer à la réalisation de l'objectif de l'Union européenne de réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030; et troisièmement, pour les projets dirigés par de grandes entreprises, engager comme partenaires au moins quatre PME, afin de garantir que les entreprises qui se développent ont accès à des marchés importants et en croissance et peuvent participer aux industries numériques et sans carbone à forte croissance.

Au Canada, nous avons de nombreuses entreprises qui sont prêtes à livrer des produits durables et entièrement commercialisables. Nous avons investi dans ces entreprises il y a de nombreuses années par l'intermédiaire d'organisations technologiques de premier plan à l'échelle mondiale, comme GreenCentre Canada, Emissions Reduction Alberta et Technologies du développement durable Canada.

Par exemple, depuis 2009, ERA a consacré 646 millions de dollars à 204 projets d'une valeur de plus de 4,5 milliards de dollars pour soutenir le développement et l'adoption de technologies permettant de réduire les émissions.

• (1110)

Nous pouvons nous attendre à la même chose de la part de nos voisins du sud, ce qui constitue le troisième fil conducteur du consensus dont je voulais parler aujourd'hui.

En ce qui concerne les États-Unis, je suggère au Comité de garder un œil sur la Clean Future Act, la loi qui ordonne à chaque organisme fédéral d'élaborer un plan, au moyen des pouvoirs existants, pour atteindre les objectifs climatiques nationaux des États-Unis en collaboration avec tous les autres organismes. Elle crée un processus d'examen public, ainsi qu'un examen par l'Environmental Protection Agency — l'EPA —, avant que chaque agence fédérale soumette son plan au Congrès et en amorce la mise en œuvre. Elle exige en outre que chaque agence révise son plan au moins tous les deux ans et soumette un rapport annuel au Congrès.

[Français]

Si tel était le cas au Canada, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie demanderait au ministre de lui présenter le plan du ministère visant à réduire de 45 % les émissions d'ici 2030 dans ses domaines de compétence. En plus des annonces relatives au fonds accélérateur net zéro, le plan du ministre inclurait un rapport sur les émissions de toutes les industries relevant de sa compétence, y compris les secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale, du chemin de fer, de la pharmacie, de la défense et des télécommunications.

Je vous remercie de votre attention.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer à l'Association des produits forestiers du Canada.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Derek Nighbor (président-directeur général, Association des produits forestiers du Canada): Merci, madame la présidente. Je m'appelle Derek Nighbor et je représente l'Association des produits forestiers du Canada, dans l'ouest d'Ottawa, sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin Anishinabe. Merci de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais commencer par dire qu'en grande partie grâce au travail acharné de nos travailleurs forestiers — qui sont plus de 200 000 à travers le pays —, à nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement, à l'engagement profond de notre industrie envers la santé et la sécurité ainsi qu'aux mesures rapides prises par les gouvernements fédéral et provinciaux durant cette pandémie, notre secteur a été une des forces vives de l'économie actuelle. Dans l'ensemble, nous avons été en mesure de maintenir nos employés au travail, de livrer des produits essentiels aux Canadiens et de contribuer à l'augmentation des revenus des gouvernements de tout le pays au cours de la dernière année. Bien que de nombreux secteurs de notre industrie aient été contraints de fermer ou de limiter leurs activités au cours des deux premiers mois de la pandémie, alors que les commandes des clients s'effondraient et que les prix du bois d'œuvre et d'autres produits du bois chutaient de plus de 30 %, nous avons rapidement remis les gens au travail en toute sécurité et fait redémarrer notre secteur de l'économie. Depuis, nous n'avons pas cessé de travailler.

L'un des moments dont nous sommes le plus fiers — et nous avons eu pour cela le soutien de Ressources naturelles Canada et des scientifiques et chercheurs canadiens de FPInnovations — a été la mise au point d'une première mondiale: un masque non médical biodégradable fabriqué à partir de ce qui aurait été autrement des déchets de bois provenant des forêts canadiennes gérées de façon durable. Nous en sommes très fiers. Nous remercions le gouvernement de son soutien au lancement de cette innovation.

Alors que nous pensons à la reprise et à notre capacité d'autosuffisance, le Canada continue d'être dans une position unique pour tirer parti de la puissance que représentent nos forêts gérées de façon durable et les produits forestiers fabriqués au Canada pour notre population. Ces produits vont du bois d'œuvre pour la construction et la rénovation de maisons au papier hygiénique, aux lingettes sanitaires et aux serviettes en papier. Ils vont de la pâte à papier pour les masques de protection et les blouses d'hôpital aux biocarburants pour les systèmes de chauffage. Alors que le gouvernement met en œuvre ses plans de redressement post-pandémie, nous, les forestiers canadiens, pouvons maintenir les emplois, attirer davantage d'investissements mondiaux, faire travailler plus de gens et être un chef de file dans notre transition commune vers une économie à faible émission de carbone. Nous aurons besoin d'aide, et nous aurons besoin que le gouvernement fasse les choses un peu différemment pour nous aider à y parvenir.

Nos solutions à faible émission de carbone et créatrices d'emplois sont nombreuses et elles se retrouvent tout au long de la chaîne de valeur. Comme cela a été souligné dans le discours du Trône l'automne dernier, « les agriculteurs, les forestiers et les éleveurs [sont] des partenaires clés dans la lutte contre les changements climatiques », et les gouvernements doivent soutenir « leurs efforts pour réduire les émissions et renforcer leur résilience ». Nous sommes tout à fait d'accord.

Nous avons été un peu déroutés par l'approche bien intentionnée, mais cloisonnée, que le gouvernement a adoptée pour tirer parti de certaines des solutions environnementales et économiques de la foresterie. Nous serions fortement en faveur d'une approche similaire à celle de certains de nos pays pairs, comme la Suède et la Finlande. Ces pays ont adopté des approches de relance vraiment robustes, sectorielles et très approfondies de la chaîne de valeur complète, afin de maximiser les avantages en matière de carbone et d'environnement au sens large, ainsi que les possibilités de reprise et d'emploi.

Nos solutions commencent dans la forêt par une gestion écosystémique sous la responsabilité des gouvernements provinciaux. Elles s'appuient sur une solide consultation locale. Il s'agit d'un travail important qui implique la prise en compte de nombreuses valeurs, notamment la lutte contre les ravageurs et les risques d'incendies catastrophiques et la protection des collectivités contre les incendies. Ce travail s'étend aux possibilités de construire davantage avec des produits du bois qui stockent le carbone et d'accélérer la bioéconomie forestière afin que nous puissions offrir au Canada et au monde entier des produits plus respectueux de l'environnement.

En décembre dernier, nous avons publié un rapport qui fournissait au gouvernement une sorte de feuille de route à prendre en considération dans le cadre de la relance post-pandémie. J'aimerais vous faire part de quelques-unes des grandes lignes de ce rapport, que vous pouvez consulter sur le site Web de l'APFC.

Aujourd'hui, nous avons plus de 140 projets prêts à démarrer au pays, d'une valeur de plus de 1,5 milliard de dollars; ces projets

peuvent améliorer la compétitivité du Canada, réduire notre empreinte carbone, sauver des emplois et en créer de nouveaux. Nous avons des solutions pour faire progresser le développement de combustibles renouvelables et pour donner un coup d'accélérateur au cadre de bioéconomie forestière du Conseil canadien des ministres des forêts. Nous pouvons faire en sorte que l'aménagement forestier et les mesures de conservation dans les forêts aménagées du Canada soient reconnus comme des solutions climatiques fondées sur la nature et nous aident à atteindre nos objectifs en matière de conservation et de carbone.

Nous devons reconnaître que l'aggravation des incendies et des infestations de ravageurs a un impact sérieux sur le bilan carbone de notre pays. Selon le dernier rapport sur l'état des forêts de Ressources naturelles Canada, 251 mégatonnes de carbone se sont répandues dans l'air uniquement à cause des feux de forêt. Il s'agit d'un élément important à prendre en considération lorsque nous réfléchissons à la politique en matière de carbone et de conservation pour l'avenir. Nous sommes de plus en plus préoccupés par le manque d'harmonisation entre les gouvernements fédéral et provinciaux en matière de politique forestière et par les règlements qui font double emploi, ce qui crée de la confusion et augmente les coûts.

En conclusion, le gouvernement nous a soutenus très fermement dans le débat sur le bois d'œuvre. Nous aimerions que le gouvernement continue de nous soutenir dans notre lutte contre certains projets de loi antiforestiers émanant des législatures des États de New York et de Californie, qui sont alimentés par des activistes qui s'élèvent contre les ressources canadiennes. Je serais heureux d'en parler davantage.

• (1115)

L'année dernière, à la même époque, j'étais l'homme au papier de toilette. Cette année, je suis l'homme du bois. Je serai heureux de répondre à toutes les questions relatives au marché pendant la séance de questions et réponses.

Je vous remercie de m'avoir invité.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à ERA. Monsieur Vegh et madame Sajedi, vous disposez de cinq minutes.

Mme Sarah Sajedi (dirigeante principale de la technologie et co-chef de la direction, ERA Environmental Management Solutions): Distingués députés de la Chambre des communes, merci de nous avoir invités à discuter avec vous.

Nous aimerions commencer par souligner que ERA est située sur des terres autochtones non cédées. Montréal est historiquement connue comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations. Aujourd'hui, elle abrite une population diversifiée de peuples autochtones et autres. Nous respectons les liens continus avec le passé, le présent et l'avenir dans notre relation permanente avec les peuples autochtones et autres au sein de la communauté montréalaise.

Je m'appelle Sarah Sajedi. Mon partenaire, Gary Vegh, est avec moi. Il est l'écotoxicologue principal et je suis la dirigeante principale de la technologie. Nous sommes tous deux chimistes. Nous travaillons depuis plus de 26 ans dans ce domaine. ERA est un développeur de logiciels basé à Montréal qui travaille en étroite collaboration avec les fabricants pour créer des solutions à leurs problèmes de durabilité et minimiser leurs émissions dans les déchets et l'eau, et tout autre média lié à l'environnement.

ERA travaille depuis 26 ans avec des industries telles que l'ébénisterie et l'ameublement, l'automobile, les produits chimiques et les peintures, ainsi que le secteur manufacturier en général. Nous sommes des leaders mondiaux en matière de logiciels de santé et de sécurité environnementales pour l'industrie automobile. Une grande majorité d'équipementiers utilisent actuellement le logiciel ERA pour suivre leurs impacts environnementaux.

J'aimerais profiter de cette occasion pour parler de la minimisation des déchets. Pour ERA, la minimisation des déchets est l'un des enjeux. C'est notre plateforme: des emballages industriels et des emballages de consommation plus écologiques, et les moyens de minimiser les déchets que nous créons ainsi que les répercussions à l'échelle mondiale, tant sur notre économie que sur la durabilité environnementale future.

J'ai quelques faits simples à vous présenter concernant les déchets. Les Canadiens jettent trois millions de tonnes de déchets plastiques, dont seulement 9 % sont recyclés. Cela signifie que la grande majorité du plastique se retrouve dans les sites d'enfouissement. Environ 80 % des déchets plastiques qui se retrouvent dans les plans d'eau proviennent de sources terrestres. Il en résulte un coût de nettoyage. Le Canada paie pour expédier 12 % de son plastique en Asie du Sud-Est, ce qui a causé pas mal de problèmes. Oceana Canada estime que le coût du nettoyage des déchets de plastique des Grands Lacs s'élève à plus de 468 millions de dollars. C'est à ce point élevé.

Le gouvernement du Canada a réalisé des études qui ont montré que les coûts de nettoyage des plastiques et de tout ce qui s'ensuit s'élèvent à plus de 7,8 milliards de dollars, notamment les sites d'enfouissement. C'est une entreprise très coûteuse. Nous devons prendre les devants. La façon de prendre de l'avance sur les déchets consiste à faire deux choses différentes. Nous devons prendre des mesures préventives et correctives.

Les mesures préventives favorisent les emballages verts. Ce sont environ 60 % à 70 % des déchets créés qui proviennent des emballages, qu'il s'agisse d'emballages industriels ou d'emballages de consommation. Nous sommes allés trop loin, bien au-delà des limites.

Nous devons aider les entreprises en leur proposant une méthodologie qui les aidera à analyser la composition chimique de leurs emballages, car il y a beaucoup d'écoblanchiment sur les propriétés matérielles. Il conviendrait de prévoir des subventions pour la conception d'emballages verts.

D'autre part, il faut des mesures correctives pour développer des moyens de gérer l'utilisation finale, comme nous le faisons avec l'eau. Il y a 50 à 100 ans, il n'y avait pas de systèmes municipaux, mais aujourd'hui, l'eau n'est plus un problème. Nous devons envisager une technologie similaire à celle-là.

• (1120)

Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de comparaître. J'ai hâte de poursuivre nos discussions.

La présidente: Je vous remercie infiniment.

C'est maintenant au tour de la représentante de GreenCentre Canada.

Madame Manuel et monsieur Pasternak, vous avez cinq minutes.

Mme Lynne Manuel (directrice exécutive, GreenCentre Canada): Madame la présidente, mesdames et messieurs les députés, bonjour.

Nous sommes heureux de comparaître devant vous au nom de GreenCentre Canada. Nous sommes reconnaissants d'avoir l'occasion de vous présenter notre point de vue sur la reprise économique dans le secteur de l'écotechnologie. Nous avons eu le plaisir de rencontrer plusieurs membres du Comité. Pour ceux qui ne connaissent pas GreenCentre, nous sommes une organisation unique et sans but lucratif qui fournit des services techniques et commerciaux spécialisés aux entreprises développant des technologies durables fondées sur la chimie.

Les projets d'écotechnologie réalisés antérieurement par GreenCentre ont profité à une foule d'industries canadiennes, du secteur forestier à l'agriculture, en passant par le secteur énergétique, l'automobile, les produits de consommation et la récupération des ressources.

Les représentants de GreenCentre sont ici pour demander la création d'un programme visant spécialement à répondre aux besoins des entreprises d'écotechnologie en démarrage. Nous avons constaté qu'une seule initiative de validation à l'échelle du laboratoire évaluée à 100 000 \$ peut générer des investissements publics et privés de 1 million de dollars ou plus afin de financer les étapes plus coûteuses de l'expansion et de la démonstration. Un programme finançant de tels projets pourrait maximiser l'incidence à court terme et accélérer la reprise économique, ce qui aurait aussi pour avantage de réduire la dépendance à long terme aux subventions fédérales.

Les entreprises établies et novatrices possédant des technologies éprouvées sont admissibles à un soutien généreux de FedDev, des Technologies du développement durable Canada, ou TDDC, du Fonds d'investissement stratégique, ou FIS, et de l'accélérateur net zéro. Les investisseurs du secteur privé fournissent également un soutien financier pour l'expansion et la commercialisation des nouvelles technologies, mais seulement une fois qu'elles ont été étayées.

Nous déplorons que les programmes gouvernementaux négligent les entreprises de technologies propres en démarrage qui ont besoin d'une aide afin d'atteindre la taille nécessaire pour avoir droit au financement mixte. Ces entreprises constituent un volet important de la filière tant pour les programmes fédéraux que pour les investisseurs privés, mais elles ont beaucoup de difficulté à avoir accès aux talents et aux ressources leur permettant d'être admissibles.

Au début de l'année, nous avons discuté de cette faille avec 28 députés, secrétaires parlementaires, membres de comités, employés de ministères et un sénateur, qui ont exprimé leur soutien unanime à l'égard de notre concept. Nous avons été ravis de voir une recommandation favorable à l'initiative de GreenCentre dans le rapport que le Comité permanent des finances a publié en février.

La COVID-19 a eu des répercussions disproportionnées sur les entreprises d'écotechnologie en démarrage. Contrairement aux grandes entreprises, leur marge de survie est étroite. Elles subissent des retards en raison de la fermeture d'installations et de limites d'occupation, puisqu'elles sont obligées de transférer des fonds destinés au développement technologique pour couvrir les dépenses d'exploitation. Les embauches sont gelées. Le personnel a été licencié. Les discussions avec les partenaires, les investisseurs et les clients ont ralenti ou se sont arrêtées complètement et commencent seulement à reprendre.

En outre, de nombreuses entreprises d'écotechnologie sont dirigées par de jeunes entrepreneurs et des diplômés récents. Ils sont énergiques et résilients, mais ils ont du mal à financer la validation de leurs technologies, même sans les défis de la dernière année.

Les jeunes Canadiens doivent être au cœur de notre reprise, non seulement pour les aider à rebondir aujourd'hui, mais aussi pour assurer leur réussite de demain.

GreenCentre a fait ses preuves dans la revigoration du milieu canadien des écotechnologies. Depuis 2014, nous avons obtenu des fonds gouvernementaux pour aider plus de 100 jeunes entreprises et PME canadiennes, qui ont obtenu plus de 250 millions de dollars et créé des centaines d'emplois. Notre incidence est irréfutable. Ces entreprises ont des partenaires industriels et des investisseurs. Certaines font des ventes au pays et à l'étranger. D'autres bénéficient du soutien des TDDC et sont bien parties pour l'exploitation commerciale.

Li-Cycle, un ancien participant au programme de GreenCentre, a figuré deux années sur la liste Global Cleantech 100 et a des activités commerciales en Ontario et à New York, ainsi qu'un projet prévu en Arizona. Ce n'est qu'un début.

Le budget fédéral propose de verser 1 milliard de dollars sur cinq ans pour attirer les investissements du secteur privé dans des projets d'écotechnologie à grande échelle. Il faut un mécanisme afin que les entreprises novatrices puissent atteindre une taille suffisante pour être admissibles à ces programmes. GreenCentre a démontré qu'il avait l'expertise, les ressources et la portée nécessaires pour y parvenir. Un programme de GreenCentre à hauteur de 50 millions de dollars sur cinq ans permettrait d'accélérer la croissance de 150 entreprises d'écotechnologie en démarrage jusqu'à ce qu'elles soient admissibles au financement mixte.

La santé future du secteur canadien des technologies propres dépend de la réussite des innovateurs qui développent aujourd'hui de nouveaux produits. Il est essentiel d'accélérer la mise en marché de ces produits non seulement pour leur survie, mais aussi pour permettre au Canada d'atteindre ses objectifs climatiques ambitieux et de devenir un fournisseur mondial de premier plan de produits et de procédés durables.

Pour devenir un chef de file en écotechnologie, le Canada doit multiplier les efforts pour combler l'écart entre la recherche et la commercialisation. Les entreprises d'écotechnologie en démarrage ont plus que jamais besoin d'avoir accès à une expertise et à des ressources pour favoriser leur rétablissement. Un programme qui répond à ces besoins attirera les investissements du secteur privé et contribuera à la croissance des entreprises canadiennes, à la création d'emplois hautement qualifiés et aux avantages environnementaux durables pour la planète.

Madame la présidente, mesdames et messieurs, je vous remercie de votre attention. Nous avons hâte de répondre à vos questions.

• (1125)

La présidente: Je vous remercie infiniment.

Nous allons maintenant écouter Mme Heather Exner-Pirot.

Vous avez la parole cinq minutes.

Mme Heather Exner-Pirot (membre, Macdonald-Laurier Institute, à titre personnel): Bonjour. Je vous remercie de me permettre aujourd'hui de m'entretenir avec vous dans le cadre de votre étude sur la reprise économique de notre pays après la COVID-19.

Je m'appelle Heather Exner-Pirot et je suis ici en ma qualité d'agregée de l'Institut Macdonald-Laurier. J'étudie le développement du Nord et des Autochtones depuis 15 ans, et j'ai travaillé dernièrement à divers textes sur la participation des Autochtones à l'exploitation des ressources.

Je peux certainement comprendre le désir et la nécessité d'évoluer vers une économie plus verte, mais j'exhorte le gouvernement à ne pas limiter par ses politiques les types de projets énergétiques auxquels les collectivités nordiques et autochtones peuvent participer, et les types de ressources dans lesquelles elles peuvent investir. Je crains que nos choix politiques réduisent les possibilités qui s'offrent aux peuples autochtones. Je vais vous donner deux exemples.

Le premier se rapporte à la Banque de l'infrastructure du Canada. Comme vous le savez, son mandat est assez limité. Je trouve excellent que vous ayez consacré 1 milliard de dollars à des initiatives destinées aux collectivités autochtones. Cependant, en ce qui concerne l'exploitation des ressources, l'aide se limite à l'énergie propre et aux infrastructures écologiques. C'est inquiétant puisque les meilleures occasions de développement économique pour les peuples autochtones au Canada ont été de loin dans les secteurs pétrolier, gazier et minier.

Les entreprises autochtones sont 40 fois plus susceptibles que l'entreprise canadienne moyenne d'évoluer dans le secteur extractif. Des milliards de dollars de contrats sont accordés chaque année aux entreprises autochtones de l'industrie. Les secteurs du pétrole, du gaz et de l'exploitation minière comptent huit des 10 professions les mieux rémunérées pour les Autochtones au Canada, et les emplois relatifs au pétrole et au gaz permettent aux employés autochtones de toucher environ quatre fois le salaire moyen de tous les autres secteurs. Cela vaut également pour les femmes autochtones, chez qui les emplois liés au pétrole et au gaz font partie des six professions les mieux rémunérées, le transport par pipeline occupant le premier rang.

Je sais que les Premières Nations ont raté de belles occasions puisqu'elles auraient pu détenir une part des capitaux propres de projets si elles avaient eu accès à des capitaux. Ce genre de projets aident les Premières Nations à générer une richesse intergénérationnelle. Je sais qu'il existe de nombreux excellents projets autochtones dans les domaines de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et de la biomasse, mais ils ne rapportent pas des retombées financières de la même ampleur que le pétrole, le gaz et les mines au Canada.

L'autre exemple se rapporte au développement énergétique local. Je pense que les acteurs communautaires, autochtones et gouvernementaux souhaitent tous que les collectivités éloignées abandonnent le diesel, mais des programmes tels que l'Approche responsable pour le développement énergétique des collectivités du Nord, ou ARDEC Nord, se limitent encore une fois à l'énergie solaire, éolienne, à la biomasse et à l'hydroélectricité, et n'incluent pas les combustibles fossiles comme le gaz naturel.

À bien des égards, surtout lorsque l'hydroélectricité n'est pas une option viable, le passage du diesel au gaz naturel permettrait d'économiser des sommes considérables, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de particules et d'oxydes d'azote, et de rendre les moteurs moins bruyants et plus efficaces. En général, les génératrices au diesel peuvent être converties et fonctionner au gaz naturel. L'énergie éolienne et l'énergie solaire sont des sources d'énergie intermittentes qui ne peuvent pas faire cavalier seul dans les collectivités du Nord. Or, de nombreux programmes gouvernementaux empêchent cette transition vers le gaz naturel parce que c'est un combustible fossile.

Je souhaite ici attirer l'attention du Comité sur certaines des conséquences peut-être involontaires des politiques vertes. Il est bon d'encourager et de soutenir les collectivités qui choisissent l'énergie éolienne, l'énergie solaire, la géothermie, la biomasse et l'hydroélectricité, mais cela ne devrait pas limiter leur capacité à opter pour la meilleure solution d'ensemble qui tienne compte d'une combinaison de facteurs sociaux, économiques et environnementaux.

Je terminerai là-dessus. Le cycle des matières premières est en train de changer. Les années à venir pourraient être bonnes pour les projets pétroliers, gaziers et miniers si le Canada peut commencer à attirer plus d'investissements. Ce sera essentiel à la reprise économique après la COVID, surtout dans les régions rurales et éloignées.

Les peuples autochtones ont toujours été tenus à l'écart des redevances attribuables à l'exploitation des ressources au Canada. Ce n'est qu'au cours des trois ou quatre dernières années que nous avons vraiment constaté une évolution vers une participation des Autochtones aux grands projets, ce qui est très positif. Mais s'ils ne reçoivent une aide que pour les petits projets écologiques, ils passeront encore une fois à côté d'une occasion générationnelle d'assurer la prospérité des collectivités et de générer des revenus de façon autonome. Je crains que ces mesures ne soient ni éthiques ni justes. Je demande donc instamment au Comité de préconiser des politiques qui laissent les peuples autochtones libres de choisir eux-mêmes les projets énergétiques et d'exploitation des ressources auxquels ils veulent participer.

Je vous remercie.

• (1130)

La présidente: Je vous remercie infiniment.

C'est maintenant au tour de M. La Salle.

[Français]

Monsieur La Salle, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Benoit La Salle (président exécutif du conseil, SRG Graphite inc.): Je vous remercie, madame la présidente.

Je remercie tous les membres du Comité de m'avoir invité à comparaître.

Je vais adopter une approche très pratique en ce qui concerne la relance de l'économie après la pandémie de COVID-19. On a vu ce que M. Biden a proposé et on voit ce que l'Europe est en train de proposer. Jamais on n'a vu, dans notre histoire, autant de milliards de dollars être consacrés à la relance économique verte, et tout cela dépend des minéraux critiques. On voit ce que les Américains et les Chinois sont en train de faire. Je crois qu'au Canada, on n'a pas une compréhension globale de la situation.

Je suis un opérateur minier et propriétaire de mines partout dans le monde depuis 25 ans. Je suis en train d'essayer d'acheter une mine de lithium au Québec. Les gens ne réalisent pas, aujourd'hui, que la relance économique verte dépend des minéraux critiques. On parle beaucoup de Lion Électrique, qui va ouvrir une usine d'autobus au Québec. C'est très intéressant. Il y a aussi Tesla, qui ouvre des usines dans le secteur des véhicules automobiles partout dans le monde.

Cependant, saviez-vous qu'aujourd'hui, dans le secteur minier, 0 % du graphite est fait en Europe ou aux États-Unis et que 56 % du graphite est fait en Chine?

Dans une batterie, il y a deux éléments: l'anode et la cathode. La production d'anodes aujourd'hui est faite à cent pour cent en Chine et la production de cathodes, à 82 % en Chine. Aujourd'hui, si les Chinois arrêtaient d'exporter des anodes, Tesla fermerait ses usines partout dans le monde. L'anode, c'est du graphite. Il faut donc avoir la mainmise sur nos ressources naturelles.

Je suis propriétaire de mines de nickel, de cuivre, de cobalt et de graphite, et j'essaie d'acheter une mine de lithium. Savez-vous qui sont nos clients? Ce sont tous des Chinois. Or la Chine a dit clairement qu'elle ne voulait plus exporter de matières premières, pas même des anodes et des cathodes, et qu'elle voulait plutôt nous vendre des voitures ou des batteries.

La révolution industrielle verte passe par la batterie pour le secteur de l'énergie solaire. Les panneaux solaires et les centrales solaires coûtent moins cher que l'hydroélectricité et toutes les autres sources d'énergie, quand on a un ensoleillement intéressant, et tout cela, ce sont des batteries. Tout ce qui touche les batteries est donc très important. J'en profite pour vous dire qu'il faut gérer la propriété intellectuelle, et les minéraux critiques, d'une façon très serrée et non ouverte.

La semaine prochaine, une très importante transaction dans le domaine du lithium va être annoncée. Qui est l'acheteur? C'est une société chinoise. Au Québec, deux transactions ont été faites dans les dernières années: celle concernant Nemaska Lithium, dans le domaine du lithium, et celle concernant Nouveau Monde Graphite, dans le domaine du graphite. Qui sont les propriétaires? Ce sont des Européens.

C'est comme pour les vaccins: quand on va vraiment en avoir besoin, vous allez voir que l'on n'en aura plus. C'est ce qui va arriver. Il y a 240 usines de batteries en construction dans le monde en ce moment. Au Canada, il n'y en a aucune. C'est incroyable. Dans 10 ans, 70 % des usines de batteries seront en Chine, 12 % seront en Europe, 8 % seront aux États-Unis, et un peu partout dans le monde, et nous, nous en aurons zéro.

Nous ne pouvons pas laisser aller nos minéraux critiques. D'ailleurs, le gouvernement du Canada a préparé un document très bien fait à ce sujet. Il dit clairement que la possession des minéraux critiques est très importante, parce que, sinon, nous allons nous retrouver dans une situation de dépendance totale, comme nous l'aurions été dans le cas du pétrole. En effet, la situation d'aujourd'hui ressemble à celle dans laquelle nous étions en 1908 ou en 1910, quand le pétrole devenait la ressource première dans le monde. Le stockage d'énergie est notre prochain pétrole. Tout le monde le dit, dont le Groupe Goldman Sachs. On doit gérer cela. C'est très important.

Nous avons très peu de mines. Une mine comme celle que j'essaie d'acheter au Québec va produire 25 000 tonnes de lithium par année. Une seule usine de batteries a besoin de 25 000 tonnes de lithium, 19 000 tonnes de nickel, 33 000 tonnes de graphite et 6 000 tonnes de cobalt, et il y a 240 usines en construction dans le monde.

Vous voyez donc qu'il est inconcevable que nous laissions aller nos ressources naturelles, si nous ne voulons pas dépendre à cent pour cent d'autres pays pour notre « pétrole 2.0 », soit le stockage d'énergie. Il faut que le gouvernement du Canada agisse rapidement à cet égard, parce qu'à ce jour, au Québec, on a laissé partir les projets, et à mon avis, c'est inacceptable.

• (1135)

Je vous remercie de votre attention.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Nous allons maintenant commencer les questions.

Mais avant, j'aimerais rappeler une chose aux témoins. Je sais que nous avons tendance à descendre le microphone lorsque nous buvons un café. Quand vous avez la parole, je vous prierais toutefois de replacer le microphone entre le nez et la lèvre.

Passons maintenant au premier tour.

C'est le député Dreeshen qui a la parole.

Vous avez six minutes.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Je vous remercie infiniment, madame la présidente.

J'étais en effet ravi d'entendre les témoignages de Mme Exner-Pirot et de M. La Salle. Ce sont des arguments que je tente de faire valoir depuis des années. Nous devons comprendre que si nous ne prêtons pas attention à ces pans de notre société, nous serons perdants à bien des égards.

Nous parlons aujourd'hui d'occasions et d'obstacles. Je veux d'abord m'adresser à M. Nighbor, de l'Association des produits forestiers du Canada. Aux États-Unis, le Natural Resources Defense Council, ou NRDC, n'a cessé de faire campagne contre votre industrie. D'ailleurs, comme vous l'avez mentionné, il a récemment parrainé une législation dans les États de la Californie et de New York pour que ceux-ci cessent de s'approvisionner dans les forêts boréales du Canada, de la Suède et de la Finlande. Ironiquement, ce sont trois chefs de file mondiaux en matière de gestion durable des forêts, de droits de la personne et de droits du travail, et ils offrent des emplois bien rémunérés permettant de faire vivre une famille dans le secteur forestier, en particulier ici au Canada, pour les membres de nos Premières Nations.

Voilà qui me rappelle les campagnes de désinformation des organisations financées par l'étranger qui ont attaqué notre secteur de l'énergie. C'est pourtant un des fournisseurs de pétrole et de gaz les plus importants et les plus respectueux de l'environnement au monde qui, à l'instar de votre industrie, embauche de nombreux Autochtones.

Je voudrais tout d'abord vous demander quelle est la meilleure façon de lutter contre ces attaques. Il y en a aussi à l'échelle nationale. Quelle serait selon vous l'incidence des actions du NRDC sur la durabilité du secteur mondial des produits forestiers?

M. Derek Nighbor: Je vous remercie de la question.

Permettez-moi de vous expliquer comment nous fonctionnons. Notre travail repose sur les commentaires des collectivités locales et sur la science. Dans plus de 90 % des cas, nous sommes sur des terres publiques qui relèvent de la compétence des provinces. Quand je parle de groupes environnementaux ou de militants, je suis très prudent, car je pense que nous devrions tous militer...

M. Earl Dreeshen: Tout à fait.

M. Derek Nighbor: ... dans l'ensemble des volets de notre vie. Nous ne sommes pas toujours d'accord avec des groupes comme le Fonds mondial pour la nature Canada, Conservation de la nature Canada et Canards Illimités Canada, mais nous travaillons avec eux. La différence entre ces groupes et le NRDC est que les premiers investissent au Canada. Ils ont des bureaux ici. Ils font du travail sur le terrain dans les zones humides, les prairies et la région boréale. Ce n'est pas le cas du NRDC, qui est plutôt une machine à recueillir des fonds et...

M. Earl Dreeshen: Merci beaucoup.

M. Derek Nighbor: Je veux ajouter rapidement que les deux projets de loi, soit celui d'Albany, dans l'État de New York, et celui de Sacramento, sont pratiquement identiques. Lors de nos discussions avec les législateurs démocrates qui les ont parrainés, les décideurs ont dû faire venir le NRDC pour nous en parler.

M. Earl Dreeshen: Je vous remercie infiniment. Je vous en suis reconnaissant. Je dois poursuivre, mais je suis ravi de votre réponse.

C'est une des questions essentielles que je pose depuis le début, surtout en ce qui a trait à notre industrie minière, aux nombreux Autochtones qualifiés qui y travaillent et aux entreprises qui cherchent simplement des débouchés. Si nous permettons à des groupes de faire subir à notre industrie forestière ou à notre industrie pétrolière et gazière le même sort que par le passé, qu'est-ce qui nous amène à croire qu'ils ne feront pas exactement la même chose à notre industrie minière?

Nous parlons des occasions qui se présentent. Je peux imaginer la situation. Lorsqu'il y a des investissements ailleurs dans le monde, ces mêmes groupes vont également exercer des pressions sur nous. Nous l'avons déjà vu. Essayez de construire un pipeline d'un bout à l'autre du pays.

Monsieur La Salle, pourriez-vous commenter la situation, s'il vous plaît?

• (1140)

M. Benoit La Salle: Vous avez tout à fait raison. C'est pourquoi la nouvelle exploitation minière 2.0 est extrêmement inclusive. J'ai construit des mines en Afrique; nous en avons créé dans le monde entier, et désormais, l'acceptabilité sociale est fort importante. Bien que les travailleurs miniers aient eu une mauvaise réputation pendant des années, nous avons changé considérablement. Le gouvernement canadien nous surveille partout dans le monde pour s'assurer que nous respectons toutes les directives, ce que nous faisons.

Vous avez raison, mais je pense que tout le monde peut y gagner. J'ai une société minière en Afrique. Nous avons 5 000 employés qui travaillent pour nous, et environ un million de personnes bénéficient de ces mines et des programmes. Vous avez tout à fait raison. Pour que la situation soit avantageuse pour tout le monde au Canada, nous devons faire la même chose avec la population locale. Il le faut.

Ce n'est pas possible si nous vendons à d'autres pays qui n'ont pas les mêmes valeurs. Les travailleurs miniers canadiens ont les meilleures valeurs au monde. J'en fais partie. J'ai travaillé dans les mines du monde entier, et nous avons les meilleures valeurs. Nous devrions simplement faire exactement la même chose au Canada.

M. Earl Dreeshen: Je suis d'accord. Je dirais que la situation est la même dans notre industrie pétrolière et gazière. Je mets au défi quiconque veut se plaindre de notre industrie pétrolière et gazière, en particulier de Fort McMurray, à se rendre sur place pour voir ce qu'est la remise en état. Ce n'est pas comme déverser des eaux usées dans le Saint-Laurent.

J'aimerais utiliser le peu de temps qu'il me reste pour m'adresser à Mme Exner-Pirot. Vous avez parlé des politiques gouvernementales et de la fuite des capitaux relativement aux occasions de travail de nos populations autochtones. Je me demande si vous pourriez commenter rapidement ce volet.

Mme Heather Exner-Pirot: Je serai très brève. Je vois que le temps est pratiquement écoulé.

Je crois avoir vu dans le *Financial Post* que nous avons perdu 150 milliards de dollars de projets énergétiques au Canada ces dernières années. En moyenne, l'industrie pétrolière et gazière achète 7 % de ses intrants auprès de fournisseurs autochtones. Si vous faites le calcul, 7 % de 150 milliards de dollars représentent une tonne d'occasions ratées pour les collectivités autochtones. J'espère que nous pourrions renverser la tendance et commencer à créer de la richesse dans ces collectivités.

M. Earl Dreeshen: Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie infiniment.

C'est maintenant au tour de la députée Jaczek.

Vous avez la parole six minutes.

Mme Helena Jaczek (Markham—Stouffville, Lib.): Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins. Vos témoignages d'aujourd'hui nous permettent de bénéficier de votre grande expertise.

Je vais m'adresser d'abord à Mme Bak.

Madame Bak, dans ma circonscription, celle de Markham—Stouffville, de nombreuses petites et moyennes entreprises souhaitent réduire leur empreinte carbone. Plus tôt cette semaine, l'organisme Green Economy Canada a affirmé qu'il avait particulière-

ment de la difficulté à s'y retrouver parmi les diverses possibilités. Cet organisme sans but lucratif aide ces petites et moyennes entreprises.

Vous avez parlé de l'Union européenne, où les grandes entreprises, si je vous ai bien comprise, doivent inclure des PME dans leurs propositions de projets. Pouvez-vous en dire davantage sur la façon dont cela fonctionne dans l'Union européenne, de sorte que nous puissions en tirer des enseignements?

Mme Céline Bak: L'Union européenne a mis en œuvre une stratégie très concertée visant à permettre aux PME de jouer un rôle plus important au sein de l'économie. Il n'est pas étonnant, par conséquent, que, lorsque l'Union européenne décide d'investir plus de 700 milliards de dollars sur trois ans, elle prévoit une exigence selon laquelle toutes les mesures publiques visant à stimuler les investissements du secteur privé... L'Union européenne exige que les promoteurs de grands projets incluent des PME dans leurs propositions de projets.

Cela fait partie d'une stratégie à plusieurs volets. Je peux vous dire, par exemple, qu'il existe un programme mis en œuvre par l'Union européenne au Canada visant à permettre à des entreprises en développement d'apprendre comment exporter au Canada. Des gens au sein de la délégation européenne ont maintenant la responsabilité, dans le cadre d'un projet en cours, de mettre en contact des PME européennes avec de grandes entreprises canadiennes — les Aliments Maple Leaf par exemple — afin qu'elles leur proposent des solutions à leurs problèmes grâce à des innovations européennes. Il s'agit d'une approche très systématique que le Comité pourrait trouver intéressant d'examiner.

Dans le passé, je me suis adressée à Statistique Canada pour obtenir des rapports sur les exportations effectuées par des PME canadiennes, mais ces rapports ne sont plus produits annuellement. Nous ne savons pas quelle part des exportations canadiennes est attribuable aux PME. À un moment donné, le pourcentage s'élevait à 25 % de la valeur de l'ensemble des exportations, ce qui est équivalent au pourcentage attribuable à l'industrie minière. Il s'agit d'une contribution extrêmement importante à l'économie canadienne. Cependant, nous ne savons plus quel est ce pourcentage parce que nous n'effectuons plus le suivi à cet égard.

• (1145)

Mme Helena Jaczek: De toute évidence, vous recommandez que nous recueillions ce genre d'information.

Mme Céline Bak: Le Comité pourrait demander cette information et exiger un rapport.

Mme Helena Jaczek: Je vous remercie beaucoup.

Madame Sajedi, vous avez manqué de temps, et vous en arriviez à des sujets très intéressants, notamment les déchets plastiques et, bien sûr, la réduction de ces déchets. Vous avez réussi à parler de certaines mesures préventives, mais vous vouliez aussi parler des mesures correctives.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus long à ce sujet?

Mme Sarah Sajedi: Je vous remercie beaucoup de me donner l'occasion de poursuivre mon propos. Je vous en suis très reconnaissante.

Les mesures correctives sont des mesures prises par le gouvernement qui contribuent à créer un processus durable et systématique de récupération et de réutilisation des déchets. Nous avons appliqué de telles mesures pour le traitement de l'eau dans les municipalités, et cela a donné de très bons résultats, mais, pour une raison quelconque, de telles mesures sont mises en place de façon très sporadique dans le domaine de la gestion des déchets, et il n'existe pas de règles et de règlements comme ceux s'appliquant au traitement de l'eau.

Nous disposons de très bonnes méthodes que nous pouvons adopter, car le traitement des eaux usées et les réseaux d'égout permettent de très bien assainir l'eau et d'assurer une bonne qualité de l'eau. Des centaines de chimistes et d'environnementalistes ont travaillé là-dessus. De nombreuses méthodes ont été élaborées pour traiter l'eau et la réutiliser, mais il n'y a pas de structure, et ces méthodes ne sont pas imposées par le gouvernement. Je pense que si le gouvernement les imposait, cela offrirait une structure, ce qui est nécessaire pour changer la situation actuelle.

Enfin, en ce qui a trait à la réutilisation de matériaux dans la production notamment d'asphalte, de ciment et de bardeaux de toiture par les entreprises qui utilisent des matières premières qui ne sont pas très propres, je dois dire que le niveau de traitement auquel il faut procéder pour rendre les déchets réutilisables pour la production de vêtements ou de bouteilles n'est pas du tout le même que lorsque des déchets sont utilisés pour produire du ciment ou de l'asphalte. Étant donné cela, l'intervention du gouvernement et la mise en place de mesures incitatives faciliteraient les choses.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir accordé ce temps de parole.

Mme Helena Jaczek: Il ne me reste que quelques secondes. Comme vous le savez, bien sûr, le traitement des eaux usées relève des municipalités en Ontario et dans le reste du Canada. Est-ce que vous laissez entendre que le gouvernement fédéral devrait jouer un plus grand rôle?

Mme Sarah Sajedi: Le gouvernement fédéral et les administrations municipales ont chacun leur rôle à jouer. Je crois que le gouvernement fédéral doit établir des règles et proposer des façons de s'y prendre, mais, au bout du compte, la responsabilité appartient aux municipalités.

Mme Helena Jaczek: Merci.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour six minutes.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Je vous remercie, madame la présidente.

Monsieur La Salle, je vous remercie de nous sensibiliser à l'importance des minéraux critiques, ou stratégiques, et de la propriété intellectuelle. J'aimerais d'ailleurs que nous continuions sur ce sujet, parce que la propriété va toucher non seulement la propriété intellectuelle, mais aussi le gisement, les entreprises de transformation et toute la chaîne d'approvisionnement.

En quoi le fait de posséder nos minéraux stratégiques est-il un élément clé, selon vous?

• (11:50)

M. Benoît La Salle: C'est une occasion à saisir. Un changement énorme se prépare dans l'industrie verte.

Le Canada est un producteur de nickel. Vous savez que Sudbury était le plus grand district producteur de nickel du monde et que tout a été vendu aux Australiens et aux Brésiliens. Aujourd'hui, nous assistons à un second réveil et à un virage vers l'énergie solaire, vers la technologie 5G et vers les voitures et autobus électriques. Toutes ces technologies dépendront des métaux critiques. Nous devons en être les propriétaires. Sinon, on ne fera pas partie de la révolution économique 2.0. Il y a eu le boom du pétrole de 1910, et nous assistons aujourd'hui au boom du pétrole vert de 2020. On ne peut pas laisser passer cette occasion, car les minéraux nous appartiennent. Ils sont chez nous, et il faut les garder, ne pas les vendre.

La stratégie d'un acheteur, qu'il soit un Australien ou quelqu'un d'autre, est alignée sur ses besoins, sur son économie et sur ce qu'il va fabriquer dans son pays. La seule façon d'être intégrés et de participer à ce boom 2.0 de l'économie verte, c'est d'être propriétaires. Sinon, il sera impossible que cela se produise. Nous nous retrouverons à vendre des minéraux comme s'il s'agissait d'arbres, et nous verrions nos ressources traitées de la même façon: des planches fabriquées aux États-Unis, puis revendues au Canada par la suite. Je ne veux pas dire que c'est ce qui arrive, et je ne veux surtout pas parler au nom des collègues du secteur forestier.

Toutefois, aujourd'hui, on ne peut pas vendre du lithium, du nickel ou du cobalt, le faire transformer ailleurs et le racheter. Cela n'a plus de sens, surtout que les meilleurs cerveaux se trouvent au Québec. Vous savez, le monde minier vient chercher les cerveaux du Québec, de l'Ontario et du Canada, parce qu'on y trouve les personnes les plus qualifiées. Va-t-on aller travailler partout dans le monde et laisser les autres venir chez nous? Cela n'aurait aucun sens. Or, c'est ce qui se passe présentement. Les Chinois, les Australiens, les Brésiliens et les Turcs sont en train d'acheter les ressources naturelles partout dans le monde, et nous ne réagissons pas.

Je suis heureux d'avoir été invité à comparaître aujourd'hui pour souligner ce problème. Un très grand changement est en train de s'opérer. Il faut que l'État et la collectivité agissent. Pour ce faire, ceux qui gèrent et qui contrôlent doivent absolument demeurer chez nous, au Canada, et pas ailleurs.

M. Sébastien Lemire: Nous nous souvenons du fameux prix de 1 ¢ la tonne sur la Côte-Nord.

Quel est l'avantage du Québec et du Canada comparativement au reste du monde dans le secteur des minéraux stratégiques? Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. Benoît La Salle: Premièrement, nous avons ces minéraux. C'est mieux que ce que possèdent les États-Unis. La mine North American Lithium, en vente à l'heure actuelle, a soulevé l'intérêt de deux groupes américains, dont l'un est financé par la défense américaine. Pourquoi? Les Américains ont besoin tant du lithium que du graphite pour l'armement et ils n'en ont pas dans leur pays.

Être propriétaire d'actifs, c'est déjà important. Nous sommes chanceux, nous avons les ressources. Nous en avons en Ontario, au Québec et, parfois, dans les Maritimes. Nous avons du graphite et du cobalt, entre autres. Nous les avons, gardons-les. Nous avons les moyens de faire les deux premières transformations et nous sommes assez intelligents pour le faire. Nous ne sommes plus dans les années 1910, nous sommes en 2020. Nous avons des universités, des scientifiques et tout ce dont nous avons besoin. D'ailleurs, ils vont les exploiter ailleurs. Par conséquent, pourquoi ne pas les exploiter chez nous? Il faut juste obtenir du soutien.

Aujourd'hui, nous soumissionnons dans le but d'acquérir la mine de lithium et nous sommes en concurrence avec les Chinois, les Australiens et les Américains. Ils sont extrêmement combatifs lorsqu'il s'agit de venir chercher la ressource. Cependant, je le répète, si nous laissons tout cela partir, nous allons racheter des voitures électriques de la Chine, des téléphones de la Corée, et il faudra se trouver une autre activité.

M. Sébastien Lemire: Je suis député de l'Abitibi—Témiscamingue, où le secteur minier représente une très grande partie de l'économie de la région. Est-ce que je peux espérer que l'exploitation des minéraux stratégiques, comme le lithium, créera des emplois localement, notamment pour ce qui est des deuxième et troisième transformations — secteur qui est l'un des nerfs de la guerre —, avec une empreinte environnementale la plus faible possible?

Puisque le développement durable fait maintenant partie du langage de l'industrie minière, pouvons-nous espérer cela dans le domaine du lithium?

M. Benoit La Salle: Tout à fait. Cela fait partie de notre langage et de nos valeurs. Tout dépendra du nouveau propriétaire. Il s'agira de mettre les barèmes en place et de dire ce que l'on veut. L'offre que nous avons présentée pour la mine de lithium inclut toutes les étapes de la transformation, jusqu'au produit qui servira à la fabrication de batteries.

Les gens qui viendront s'installer ici devraient être absolument tenus de faire la transformation sur place et de fabriquer des anodes, des cathodes et les composants des batteries. Un jour, nous aurons peut-être une usine d'assemblage de batteries, comme Tesla, qui a des usines partout dans le monde pour assembler ses batteries. Tesla ne fabrique pas de batteries, l'entreprise assemble des batteries pour les mettre dans ses voitures.

Nous devons être dans la chaîne d'approvisionnement, secteur très stratégique, et nous ne pouvons pas nous départir de nos ressources naturelles non transformées, et ce, pour les 100 prochaines années. Sinon, ce serait un scandale. Toute l'électrification se fera dans les 100 prochaines années. Pensons aux panneaux solaires, aux voitures électriques, aux trains et aux camions électriques. Nous avons ce qu'il faut pour être dans cette chaîne.

• (1155)

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

La parole est maintenant à M. Masse.

Vous disposez de six minutes.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Merci, madame la présidente, et merci à nos témoins d'aujourd'hui.

Je vais m'adresser à M. Nighbor, de l'Association des produits forestiers du Canada.

Après avoir été élu pour la première fois, j'ai accompagné Pierre Pettigrew, qui était alors ministre de l'Industrie, à Washington D.C., en vue d'exercer des pressions dans le dossier du bois d'œuvre. C'était en 2002. Des représentants de l'ambassade et de centaines d'entreprises et d'organismes canadiens se sont joints à nous. Nous avons fait appel à des lobbyistes pour amener des représentants du Congrès et du Sénat à nous rencontrer. Nous avons fait toutes sortes de choses.

Malheureusement, nous avons encore à ce jour de nombreux problèmes systémiques en ce qui a trait à nos échanges commerciaux avec les États-Unis. Je suis d'autant plus préoccupé en raison de la Buy American Act et des dispositions Buy America — il s'agit-là de deux éléments — et de leurs conséquences potentielles. Pouvez-vous nous faire part de votre point de vue à ce sujet? C'est un dossier difficile.

M. Derek Nighbor: Oui, et je vous remercie pour cette question.

C'est notamment pour cette raison que le nouvel ACEUM ne traite pas du bois d'œuvre. C'est un dossier vraiment difficile.

Le problème que nous avons avec les États-Unis a pris de l'ampleur à la suite d'une plus grande consolidation.

Il y a une grande différence entre les deux pays. Au Canada, comme je l'ai dit, plus de 90 % de nos activités sont menées sur des terres publiques qui relèvent de la responsabilité des gouvernements provinciaux. Aux États-Unis, 80 % et plus des activités sont menées sur des terres privées. La structure du pouvoir n'est pas du tout la même; le mot clé étant « pouvoir ». Le lobby américain est très puissant.

L'autre élément intéressant, c'est que les États-Unis ont besoin de notre bois d'œuvre.

Premièrement, le bois d'œuvre canadien est meilleur que le bois d'œuvre américain. Ses propriétés le rendent meilleur pour la construction. Il est plus solide et plus durable, et donc plus recherché.

Deuxièmement, même si les scieries américaines ont construit... Nous avons perdu 24 scieries au cours des dernières années. Aux États-Unis, 17 scieries ont été construites, principalement dans le sud-est des États-Unis, en raison de la demande américaine. Malgré cela, les États-Unis ne peuvent répondre qu'à seulement environ 75 % de la demande intérieure, alors, ils ont besoin de notre bois d'œuvre, mais le puissant lobby américain continue de représenter le principal obstacle. Il crée un problème politique tant pour les démocrates que pour les républicains.

Pour terminer, je dirais rapidement que les prix du bois d'œuvre ont augmenté, tout comme la demande, alors nous vendons du bois d'œuvre au Canada comme jamais auparavant. En ce qui a trait aux États-Unis, la station de radio KMOX, à St. Louis, au Missouri, a rapporté que les importations aux États-Unis de bois d'œuvre provenant d'Europe ont augmenté d'environ 13 %, ce qui signifie que les États-Unis se tournent maintenant vers l'Europe pour combler leur manque.

C'est un réel problème qui touche les deux partis politiques aux États-Unis. Nous sommes reconnaissants au gouvernement et à tous les partis de nous appuyer et de travailler sur le plan juridique afin que nous obtenions le bon résultat.

M. Brian Masse: Je dois ajouter que, dans la région que je représente, on y faisait de l'exploitation forestière dans les années 1700 et 1800, et maintenant, le couvert forestier n'est pas très important, mais c'est une autre histoire. Nous essayons de faire mieux qu'auparavant, mais l'exploitation forestière fait partie de notre héritage.

Il y a une question que je me pose. Dans la circonscription que je représente, l'industrie de la fabrication d'outils et de matrices s'est réinventée. Nous avons constaté qu'un grand nombre de nos brevets et de notre travail à valeur ajoutée étaient transférés ailleurs et que, parfois, ce qui était produit grâce à cela nous revenait aux fins de réparation.

Je me demande si nous en faisons suffisamment pour protéger notre propre capacité nationale. Plutôt que de constamment nous battre pour pénétrer le marché américain, pouvons-nous déployer davantage d'efforts au pays pour accroître la production à valeur ajoutée de notre secteur du bois d'oeuvre? Vous avez raison de dire que notre bois d'oeuvre a des propriétés qui le rendent meilleur qu'une bonne partie du bois d'oeuvre américain, et il est également mieux produit.

Que pouvons-nous faire de plus au Canada? J'ai le sentiment que nous ratons une occasion.

M. Derek Nighbor: Oui. Je dois dire premièrement que nous avons conservé 90 % du couvert forestier original au Canada. Nous avons commis de nombreuses erreurs dans les années 1970 et 1980, que nous devons réparer. Je pense que nous avons tous entendu ces histoires. L'industrie a fait beaucoup de progrès et je suis très fier du travail effectué sur le terrain.

Je considère que la production à valeur ajoutée est la solution. Lorsque le président Trump a tenté de stopper à la frontière un envoi de masques 3M au début du mois d'avril de l'année dernière, je me souviens d'avoir reçu des appels provenant de quelques bureaux politiques à Ottawa. Les gens étaient stupéfaits. Il s'agissait d'une pâte renforcée de première qualité, produite avec du bois provenant de forêts du nord, pour la production de papier de spécialité qui était envoyé aux États-Unis, et qu'on nous renvoyait ensuite.

Nous avons certes un problème d'échelle au Canada, mais nous voyons la possibilité d'occuper une plus grande place dans le secteur des produits à valeur ajoutée au sein de l'économie. Cela fait partie de l'économie circulaire. Il s'agit de valoriser les déchets, et nous avons la possibilité au Canada de valoriser toutes les parties des arbres que nous récoltons.

• (1200)

M. Brian Masse: Je suis un néo-démocrate. Je me suis entretenu avec certains de mes amis démocrates aux États-Unis et je suis un peu préoccupé par le prochain niveau de protectionnisme qui viendra peut-être avec la prochaine série de mesures de soutien aux entreprises américaines.

Avez-vous des conseils à nous donner? Je suis le vice-président du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, qui travaille de façon bipartisane avec le Sénat, même lorsque nous exerçons des pressions. Nous allons en faire davantage. En fait, je vais assister, dans une semaine, aux réunions de la Border Trade Alliance.

Avez-vous des conseils à nous donner sur la façon de mieux soutenir l'industrie? Je vois cela comme une occasion ratée pour nos deux pays. Quoi qu'il en soit, je vais vous laisser répondre.

M. Derek Nighbor: Je suis d'accord, car je sais qu'ils ont besoin de nous. Je pense qu'il s'agit d'une question qui mérite une réponse de plus de 30 secondes.

Je vais prendre en note votre question, monsieur Masse, et je vais en discuter avec mon équipe, puis je vous transmettrai la réponse. Je vous remercie d'offrir du soutien. Nous sommes reconnaissants

de votre appui, et votre ancienne collègue, Tracey Ramsey, faisait elle aussi un excellent travail à cet égard. Merci.

M. Brian Masse: Merci beaucoup. Veuillez s'il vous plaît nous transmettre la réponse. Nous travaillons de façon bipartisane et nous ne relâchons pas nos efforts, mais plus nous pourrions en faire...

Je vois que mon temps est écoulé, madame la présidente. Merci.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Nighbor, vous pouvez envoyer cette information au greffier, et nous veillerons à la transmettre à tous les membres du Comité dans les deux langues officielles.

Merci.

Nous allons maintenant passer à notre deuxième série de questions.

La parole est d'abord à M. Généreux pour cinq minutes.

[Français]

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins d'être ici avec nous.

Monsieur La Salle, j'ai au moins 300 questions pour vous. Je vais essayer d'être bref, et j'aimerais aussi avoir des réponses brèves. Est-ce que les minéraux critiques et les terres rares sont la même chose?

M. Benoit La Salle: Les minéraux critiques incluent les terres rares et beaucoup d'autres choses. Je vous renvoie à un document de Ressources naturelles Canada dans lequel figure la liste des minéraux critiques.

M. Bernard Généreux: Est-ce que je me trompe quand je dis que le Canada est divisé en concessions minières pour l'ensemble des territoires qui peuvent être exploités un jour, qu'il s'agisse de pétrole, de gaz, de mines, et ainsi de suite? Est-ce que cela fonctionne toujours de cette façon?

M. Benoit La Salle: C'est toujours de cette façon que cela fonctionne.

M. Bernard Généreux: Si je comprends bien, vous avez une option potentielle sur une mine de lithium dans le Nord du Québec. Vous considérez en faire l'acquisition.

Y a-t-il des éléments qui vous désavantagent par rapport à des acheteurs étrangers, au moment où nous nous parlons?

M. Benoit La Salle: Non, il n'y en a absolument pas. Cela m'attriste de savoir qu'on est en train de considérer les offres d'acheteurs australiens ou américains, alors que nous avons un groupe canadien ayant une expertise internationale et tous les moyens financiers nécessaires. Cela me désole. À prix égal et à compétence, je pense, supérieure, on est même en train de penser que, peut-être, cela pourrait être intéressant. En effet, les Américains disent qu'ils pourraient peut-être vendre cela à Tesla, mais ce n'est que de la poudre aux yeux. Tesla ne fabrique pas des composants de batteries, cette entreprise assemble des batteries.

M. Bernard Généreux: Est-ce la même chose pour Lion Électrique, entreprise dans laquelle les gouvernements du Canada et du Québec viennent d'investir quelque 150 millions de dollars chacun?

Elle ne fabrique pas les batteries, mais elle les assemble. Est-ce exact?

M. Benoît La Salle: C'est exact. L'entreprise assemble la batterie à partir de pièces qui arrivent de Chine, puis l'installe ensuite dans le camion.

M. Bernard Généreux: Pourquoi n'y a-t-il pas plus de fabricants ou d'assembleurs de batteries au Canada?

M. Benoît La Salle: C'est tout simplement parce qu'on ne s'est pas encore occupé de cette industrie au Canada, alors que tous les pays du monde mettent l'accent là-dessus.

Savez-vous que Volkswagen va devoir acheter 25 % des batteries de la planète en 2030? Le Canada ne sera même pas dans la course. Il faut absolument se structurer.

M. Bernard Généreux: Je suis un homme d'affaires; je comprends la différence entre imprimer un document et faire ce qui est indiqué dans ce document, mais je connais mal ce domaine. Quelle est la différence entre la fabrication et l'assemblage?

Qu'est-ce que cela nécessite comme technologie? Est-ce que nous avons cette technologie au Canada?

M. Benoît La Salle: Présentement, cela nécessite des capitaux et des entrepreneurs. Il faut ensuite ouvrir une mine. Comme je le dis toujours, la vraie ressource, c'est la ressource naturelle. Quand on a le minerai, on peut l'exploiter chez soi.

On ne peut pas ouvrir une usine de fabrication d'anodes si l'on n'a pas de graphite. Il faut commencer par extraire le graphite pour ensuite ouvrir une usine de fabrication d'anodes. Ensuite, il faudra ouvrir une usine de fabrication de cathodes, car nous avons du nickel et du cobalt.

Il est possible qu'on ne veuille pas fabriquer la batterie s'il n'y a pas de constructeurs automobiles à proximité. En effet, une batterie ne voyage pas bien, et on ne peut pas fabriquer des batteries loin de l'usine de fabrication d'automobiles. Par exemple, on ne pas placer une grande quantité de batteries dans un conteneur, car elles formeront une immense batterie qui risque fort de prendre feu. Les batteries ne voyagent donc pas bien, et il faut que l'usine d'assemblage soit située très près de l'usine de fabrication d'automobiles.

• (1205)

M. Bernard Généreux: Il y a des usines de fabrication d'automobiles au Canada, notamment en Ontario. Je pense aussi à Lion Électrique, au Québec, qui construit des autobus.

Par ailleurs, quelles sont les possibilités d'exploitation relativement aux minéraux critiques et aux terres rares qui se trouvent au Canada? Avons-nous véritablement un pouvoir à cet égard? Vous dites qu'il n'y en a pas dans le Sud, mais qu'il y en a dans le Nord. De quelle quantité dispose le Canada et quels sont les éléments qui composent notre inventaire, si je peux dire, de minéraux critiques?

M. Benoît La Salle: Nous en avons, est cela est important en soi. Nous en avons beaucoup. Il y a beaucoup de lithium et de graphite au Québec. Il y a du nickel en Ontario et à Terre-Neuve. Des minerais critiques, nous en avons.

La demande va exploser. Au cours des dix prochaines années, la demande en matière de lithium sera multipliée par onze, alors que la demande en matière de graphite sera multipliée par sept. Il faut être dans la course. Nos ressources seront exploitées, je vous le jure et vous le garantiss. Est-ce que nos ressources seront exploitées par nous seuls, ou seront-elles exploitées aussi par des Chinois, des

Australiens ou des Brésiliens? On ne le sait pas, mais une chose est certaine: nos ressources vont sortir de terre, et nous allons en manquer.

M. Bernard Généreux: Qui possède la mine de lithium actuellement? Est-ce qu'elle appartient au Québec?

M. Benoît La Salle: Non, elle appartient à des Chinois, qui ont décidé de partir parce que l'exploitation de cette mine ne répondait plus à leurs objectifs stratégiques et politiques. Ils sont venus, ils ont investi, et ils ont décidé d'arrêter tout cela il y a deux ans. Tous les employés se sont retrouvés au chômage. On cherche à revendre cette usine depuis presque deux ans, et la troisième série de présentation d'offres est entamée.

Je me répète, mais je ne comprends pas que la solution canadienne ne soit pas privilégiée.

M. Bernard Généreux: Madame la présidente, je n'ai pas terminé de poser mes 300 questions.

La présidente: Vous aurez peut-être le temps de les poser au prochain tour de questions, monsieur Généreux.

[Traduction]

La parole est maintenant à M. Jowhari pour cinq minutes.

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie nos témoins pour leurs témoignages très instructifs.

Je vais d'abord m'adresser à Mme Bak.

Je crois savoir que votre organisme a publié un rapport en juin 2020 intitulé *Building Back Better with a Bold Green Recovery*. J'ai pris connaissance de ce rapport. Dans la section intitulée « Forward », on souligne que le Canada bénéficie déjà d'un avantage concurrentiel dans quatre domaines: les matières premières à faibles émissions de carbone, les véhicules zéro émission, les bâtiments intelligents et les aliments produits de façon durable.

Dans le rapport, vous proposez une série d'investissements que le gouvernement fédéral peut effectuer pour s'assurer que le Canada s'engage dans la voie de la résilience.

Pouvez-vous nous mentionner quelques-uns de ces investissements et nous dire précisément d'où viendront ces fonds?

Mme Céline Bak: Je vous remercie beaucoup pour votre question.

Le plan visant à rebâtir en mieux tente d'accomplir deux choses. Il tente de réduire les émissions de carbone en engageant le Canada dans une voie qui lui permettra d'atteindre l'objectif de diminuer les émissions de 45 % d'ici 2030, tout en essayant de stimuler l'économie. Le plan, en résumé, comporte des recommandations qui s'articulent autour de 11 axes.

Pour faire suite à la discussion que nous venons d'avoir au sujet des terres rares, je dirais qu'il serait utile de parler des ressources naturelles et de l'innovation en ce qui concerne les véhicules électriques. Ce que nous proposons dans le cadre du plan visant à rebâtir en mieux, c'est un investissement de 40 milliards de dollars qui permettrait de créer un million d'emplois et une valeur ajoutée brute de l'ordre d'environ 300 milliards de dollars, avec un multiplicateur économique de deux.

Cet investissement proposé ferait entrer le secteur pétrolier canadien dans une nouvelle ère, qui ferait en sorte que le bitume serait utilisé à d'autres fins que la combustion. Grâce à des organismes comme GreenCentre Canada et Alberta Innovates, il serait possible de créer des matériaux à valeur élevée qui sont extrêmement légers et d'une importance fondamentale pour la chaîne de valeur des véhicules électriques.

Si le Canada n'a pas élaboré une stratégie pour le lithium et d'autres matériaux de pointe comme le graphite, ce n'est pas parce qu'il n'existe pas des exemples dans d'autres pays. En Espagne, dans une de ses provinces relativement petite et pauvre, on trouve une petite mine de lithium, qui devait n'être rien de plus qu'une simple mine. On a cependant décidé d'y construire à proximité une usine de fabrication de batteries. Étant donné que des matériaux de pointe peuvent être produits grâce aux sables bitumineux du Canada pour créer d'autres matériaux qui sont extrêmement précieux et qui engendrent une propriété intellectuelle au Canada au sein de la chaîne de valeur des véhicules électriques, je crois qu'il s'agit d'un investissement gagnant pour le Canada.

Il y a d'autres domaines dans lesquels on fait moins appel à la technologie, comme la construction de meilleures maisons et de meilleurs lieux de travail. Le gouvernement a mis en œuvre l'une des recommandations en confiant à la SCHL la responsabilité d'offrir et de gérer des prêts sans intérêt. Nous croyons qu'il y a encore beaucoup à faire pour décarboniser l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de valeur dans le secteur de la construction. Je le répète, nous observons dans d'autres pays des efforts résolus visant à élaborer des normes pour favoriser la réduction des émissions au sein de la chaîne de valeur et d'approvisionnement dans le milieu de la construction et à se tourner vers la construction de maisons passives.

Ce qui est ironique dans le secteur de la construction, c'est que le Canada était le chef de file sur le plan de l'efficacité énergétique des immeubles et des maisons. Dans le monde, le Canada n'est pas associé aux maisons passives. C'est plutôt l'Allemagne qui est perçue comme le pays où ce type de maison a vu le jour, mais c'est en fait au Canada que ce type de construction a commencé.

• (1210)

M. Gary Vegh (écotoxicologue principal et co-chef de la direction, ERA Environmental Management Solutions): Je pourrais ajouter quelque chose.

Notre entreprise a travaillé très étroitement avec le secteur de l'automobile. À l'heure actuelle, ce secteur subit le plus important changement depuis la révolution industrielle en raison de l'électrification des transports. Nous faisons également partie de la Responsible Battery Coalition, qui se penche sur ce que nous allons faire avec les batteries des véhicules électriques.

Je crois que cette discussion à propos des véhicules électriques, des batteries, des mines et des minéraux est très importante, car le changement est en cours. Je dois dire à ces messieurs du Québec, messieurs Généreux et Lemire, que je suis très étonné que le Québec n'en fasse pas davantage dans ce secteur, car il est dans une très bonne position, et il s'agit d'une industrie en expansion, et je ne parle pas seulement de l'industrie automobile, mais aussi du secteur du stockage d'énergie.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Vegh. Vous terminez à point nommé.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez maintenant la parole pour deux minutes et demie.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie, madame la présidente.

Monsieur La Salle, j'aimerais en savoir davantage sur la chaîne d'approvisionnement.

Prenons l'exemple d'une entreprise comme Lion Électrique. Nous savons très bien qu'elle a besoin de produits comme le lithium, un minerai stratégique précieux. Si c'est la Chine qui est propriétaire de la mine de lithium, l'approvisionnement lui coûtera forcément beaucoup plus cher. Quelle en est la conséquence pour notre industrie?

Votre consortium compte probablement déjà des clients et des ententes. Quelles sont les entreprises québécoises et canadiennes qui participent à vos démarches?

M. Benoit La Salle: Vous avez tout à fait raison.

La difficulté, c'est que l'entreprise qui exploitera cette mine pourra trouver dix acheteurs pour son produit. Nous, par exemple, nous possédons l'une des plus grandes mines de graphite du monde, qui se trouve en Afrique. Six clients nous achètent toute la production, et ce sont des Chinois. Vingt autres clients attendent que la production se libère, et on nous demande d'augmenter notre production.

Le futur propriétaire de la mine, qu'ils s'agisse de Chinois ou d'Australiens, aura ses clients dans son pays. Comme nous n'avons pas de fabricants d'anodes et de cathodes au pays, il pourrait investir les 200 millions de dollars nécessaires pour lancer la production d'hydroxyde de lithium et vendre les produits chez lui, en Chine ou en Corée. La vente pourrait se faire dans le cadre de contrats de 10 ou 5 ans.

C'est la réalité, et je dis toujours que c'est à cause de cette réalité qu'il faut que le propriétaire de la mine soit canadien. Il faut, par exemple, que Lion Électrique puisse appeler Benoit La Salle et lui demander s'il peut augmenter sa capacité pour lui fournir l'an prochain ou dans deux ans les 10 000 tonnes dont il a besoin. Il faut pouvoir discuter ensemble et accueillir les gens qui viennent nous voir en Abitibi. C'est cela, le pouvoir d'être ensemble.

Si nous nous adressions à Hong Kong ou à Beijing pour nous approvisionner, nous constaterions que ces villes éprouvent un manque chronique de ressources. Si nous le voulions, nous pourrions tout vendre à la Chine sur le champ. Nous pourrions lui vendre nos mines de graphite, de nickel et de cobalt. Elle achète tout à fort prix. Si nous refusons de leur vendre les mines, c'est que nous refusons leurs offres.

Dans deux semaines, la Chine conclura une transaction de près d'un milliard de dollars avec l'Amérique du Sud. Elle va lui acheter une mine de lithium. Pourquoi? Tout ce minerai va sortir de l'Amérique du Sud pour aller vers la Chine.

Ce que M. Vegh disait est tout à fait vrai. Nous devons travailler à la fabrication d'anodes et de cathodes. Nous devons travailler à produire des composants pour que, quand Lion Électrique dira avoir des demandes importantes pour ses puces, nous n'ayons pas à demander à la Chine de répondre à ses besoins. La réalité...

• (1215)

La présidente: Je m'excuse, monsieur La Salle, nous n'avons plus de temps. Peut-être que vous pourrez continuer votre réponse dans un prochain tour de questions.

[Traduction]

La parole est maintenant à M. Masse.

Vous disposez de deux minutes et demie.

M. Brian Masse: Merci, madame la présidente.

J'ai une question pour M. La Salle.

Aux États-Unis, Ford vient d'annoncer, la semaine dernière, un autre investissement dans la fabrication de batteries, dans la région de Detroit. Le Canada n'a pas réussi à attirer cet investissement.

Que pensez-vous de ce mouvement, aux États-Unis, vers l'agrandissement et la création d'usines de batteries, y compris de batteries traditionnelles et de fabricants comme General Motors et Ford? Le prochain pourrait bien-être FCA, Fiat Chrysler.

M. Benoît La Salle: Vous avez absolument raison. Ils ont déclaré publiquement qu'ils se tournaient dorénavant vers le Canada pour la fourniture de matériaux critiques. Ils inaugurent toutes ces usines de batteries. Il y en aura une vingtaine. Actuellement, 20 sont en construction aux États-Unis, mais ils ne savent même pas d'où proviendront les matières premières. En ce qui concerne la mine que nous cherchons à acquérir, deux sociétés américaines sont sur les rangs. Elles bénéficient de l'appui sans réserve du ministère américain de la Défense ou du gouvernement fédéral pour l'achat du lithium qui en sortira.

Toutes ces annonces nous font bien plaisir, de même que M. Biden et tous ses milliards, parce que tous passent à l'électricité, tous se tournent vers nous.

Nous ne voyons pas de problème. Nous n'avons pas d'usine de batteries, ici, au Canada, mais, au moins, vendons-leur des produits finis.

Nous extrayons le lithium. Nous le transformons en spodumène, que nous vendons 600 \$ la tonne. Nous le transformons en hydroxyde de lithium, qui vaut 14 000 \$ la tonne. Voyez-vous la différence?

Les étrangers qui essaient de faire main basse sur la mine ne produiront pas l'hydroxyde ici, mais en Caroline du Nord, en Australie, en Chine, tandis que nous, nous optons pour la construction immédiate du circuit de production de l'hydroxyde dans l'usine et pour la vente de ce produit.

Actuellement, l'hydroxyde est à 14 000 \$ la tonne, et on croit qu'il atteindra 30 000 \$. Le spodumène passera de 600 à 800 \$.

M. Brian Masse: Merci, madame la présidente.

La présidente: De rien.

La parole est maintenant à M. Baldinelli.

Vous disposez de cinq minutes.

M. Tony Baldinelli (Niagara Falls, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être ici.

Je vais m'inspirer de certaines questions de l'un de mes collègues et des observations qui les ont suivies sur l'appui nécessaire aux

PME. Je vous renvoie à notre dernière session, quand deux organisations sont venues dire que, parfois, ces PME ont de la difficulté à non seulement accéder aux ressources offertes pour les aider, mais, également, à l'aide et au soutien technologiques nécessaires aux transformations à opérer.

Je m'adresse d'abord à Mme Manuel, de GreenCentre Canada.

Vous avez parlé de l'engagement fédéral d'un milliard de dollars sur cinq ans pour attirer des investissements du secteur privé dans des technologies propres. Si vous pouvez, dites-en davantage sur les obstacles que doivent vaincre les PME qui essaient d'emprunter, de se développer et de croître grâce à l'aide qui pourrait leur être fournie.

• (1220)

Mme Lynne Manuel: Nous collaborons avec de très jeunes entreprises. Ce sont des pousses vertes et des entrepreneurs. Beaucoup sortent de l'université. Ils essaient de commercialiser des technologies mises au point par des universités. Très souvent, ils partent d'une idée brillante et ils possèdent suffisamment de ressources pour rassembler de premiers brevets et progresser un peu, mais, après, ils sont un peu bloqués.

Les technologies propres exigent souvent beaucoup de travail technique, c'est-à-dire des laboratoires, du personnel compétent et des appareils d'analyse. Tout ça coûte extrêmement cher. Un chercheur isolé est loin d'être aussi productif qu'une équipe. Voilà pourquoi, à GreenCentre Canada, nous fournissons les compétences en question. Ça va beaucoup plus vite pour les entreprises qui y accèdent que si elles essayaient de tout faire. Elles n'ont pas l'argent. Elles n'ont pas, non plus, l'expérience. La conduite de l'entreprise accapare les dirigeants. Nous les aidons à déterminer leurs besoins pour franchir le seuil à partir duquel leur technologie deviendra un investissement attrayant. Voilà ce que nous faisons.

Notre laboratoire rassemble plus de 100 années-personnes d'expérience. C'est vraiment d'un grand secours quand on essaie d'appliquer ce genre de connaissances à la résolution de ces problèmes.

M. Tony Baldinelli: Y a-t-il un fossé à franchir, dans ces PME, dans un certain sens, pour connaître l'existence de vos services et d'autres services d'aide comme ceux d'ERA? Comment ces petites entreprises peuvent-elles trouver l'aide dont elles ont besoin?

Mme Lynne Manuel: Vous avez raison. Ce fossé peut exister. Il nous est déjà arrivé d'appliquer plusieurs programmes. Nous sommes assez bien réseautés au Canada, parce que nous exécutons certains programmes parrainés par le Programme d'aide à la recherche industrielle, le PARI, du Conseil national de recherches du Canada, le CNRC. Dans le PARI, les PME sont davantage des sources de revenus. Nous avons collaboré avec beaucoup de jeunes pousses, à la faveur de plusieurs de nos programmes, ces dernières années.

Notre programme le plus récent a pris fin en mars 2020, il y a tout juste 13 mois. Nous avons prospecté tout le Canada, cette année-là, pour trouver sept projets. Nous les avons menés à terme. Depuis, ces compagnies ont levé 45 millions de dollars et embauché 60 personnes au Canada.

Ces programmes, quand nous pouvons les annoncer, soulèvent beaucoup d'intérêt. C'est certain qu'il serait même mieux de créer davantage un écosystème et un réseau nationaux comportant des bureaux régionaux établis pour vraiment chercher dans les diverses régions les meilleures occasions à saisir.

M. Tony Baldinelli: Merci beaucoup.

Rapidement, je m'adresse à ERA Environmental Management Solutions.

Monsieur Vegh, vous avez parlé, plus tôt, de l'impact du secteur automobile, et j'espérais que vous pourriez en dire un peu plus. Moi aussi, je viens d'une circonscription comme celle de M. Masse. Une usine de General Motors se trouve dans la circonscription voisine. J'y ai travaillé quatre étés. Ça m'a permis de payer mes études universitaires.

Alors que nous nous dirigeons vers une économie plus verte — il s'agit d'une usine de construction de moteurs — quelles en sont les répercussions? Quelles décisions s'imposent? Que recherchera GM pour adopter des technologies et des moyens nouveaux pour la fabrication de moteurs?

M. Gary Vegh: La transmission, comme vous pouvez l'imaginer, est modifiée par l'électrification. L'usine de batteries occupe donc une bonne partie de la discussion. L'efficacité des usines mêmes — les procédés de fabrication et les rejets dans l'air, l'eau et les sols — est l'objet d'investissements très lourds. N'importe laquelle des usines vaut plus de 1 milliard de dollars américains. Nous le constatons nous-mêmes.

Je crois avoir mentionné FCA, désormais appelé Stellantis, et une usine flambant neuve dans le centre-ville de Detroit. Nous voyons Ford investir à Oakville, en Ontario, non seulement dans des produits de grande consommation — les véhicules ordinaires —, mais dans des produits commerciaux, des camions. Nous entendons parler de contrats passés avec Amazon et ses compagnies. Même Hydro-Québec fait de la publicité, ici, au Québec, sur le transport de produits agricoles locaux, l'hiver, au moyen de véhicules électriques. Ça prend donc lentement forme.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Vegh.

Malheureusement, monsieur Baldinelli, c'est le signal que votre temps est écoulé.

La parole est maintenant à Mme Lambropoulos, qui dispose de cinq minutes.

Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Merci, madame la présidente.

Quand, il y a plusieurs mois de cela, j'ai proposé pour la première fois cette étude sur la reprise verte de l'économie, je cherchais vraiment à aider notre gouvernement à trouver une issue et à entendre les conseils d'autant de témoins et de spécialistes que possible pour nous assurer d'agir de façon responsable, mais en accomplissant notre travail.

Visiblement, nous contemplons un moment historique qui nous offre l'occasion singulière de reconstruire en mieux, à cause d'une pandémie, une occasion qui ne revient pas nécessairement toutes les fois.

Aujourd'hui, beaucoup de nos témoins ont exprimé des inquiétudes et exposé d'éventuelles conséquences d'une erreur d'orientation de notre part. Visiblement, nous voulons atteindre les émissions zéro nettes, d'ici à une ou deux décennies. Mais il me semble

que notre secteur des ressources naturelles pourrait incontestablement souffrir de nos erreurs. Nous ne voulons plus dépendre d'aucun autre pays. Nous devons donc nous donner un plan, vraiment prendre de bonnes mesures et bien les prendre.

De quoi devrions-nous tenir compte dans l'élaboration d'un plan de reprise verte? Comment déterminerions-nous que c'est la bonne solution?

• (1225)

[Français]

Monsieur La Salle, vous avez parlé des ressources naturelles que nous avons ici, au Canada, et vous avez dit que des entreprises étrangères étaient en train d'acheter nos ressources et de les utiliser.

Étant donné que le but du gouvernement du Canada est de devenir plus vert dans l'avenir, que lui recommanderiez-vous à cet égard?

[Traduction]

Les transports contribuent beaucoup à la pollution atmosphérique actuelle. Si nous espérons n'utiliser un jour que des véhicules électriques, comment y parvenir? Comment tenir compte de nos ressources naturelles pour nous assurer que notre orientation est soutenable?

[Français]

M. Benoit La Salle: Je vous remercie. C'est une très bonne question.

On a vu cela dans les années 1990. Le gouvernement a voulu mettre sur pied une stratégie industrielle pour l'aéronautique. Nous n'étions pas encore un joueur important dans ce secteur, mais le gouvernement avait décidé de mettre sur pied une telle stratégie pour que nous le devenions.

Il y a des gens ici qui sont beaucoup plus qualifiés que moi pour parler de stratégies industrielles sur le plan de l'intégration, mais nous avons les matières premières. Si nous ne les avons pas, nous ne pourrions que regarder le train passer et espérer que cela ne coûte pas trop cher, en fin de compte, un peu comme nous le faisons dans le cas des vaccins contre la COVID-19. Nous regardons la situation et nous espérons recevoir des vaccins.

Cependant, dans ce cas-ci, nous avons les matières premières. Elles nous appartiennent. Il ne faut pas les vendre. Il faut que les gouvernements mettent en place une stratégie industrielle, ce qui n'est pas si coûteux que cela. La difficulté, c'est d'avoir la ressource naturelle, et nous l'avons. Il est important que l'on mette en place une stratégie industrielle selon laquelle une première et une deuxième transformation pourront se faire au pays. Il faut solliciter des gens d'ici — nous avons des gens intelligents — pour qu'ils se tournent vers la fabrication d'anodes ou de cathodes. Il faut que nous nous dirigeons vers l'intégration.

Nous avons une super entreprise, Lion Électrique, qui fabrique des autobus scolaires et qui va conquérir le marché mondial. Savez-vous que le minerai parcourt 35 000 kilomètres entre le Québec et la Chine, pour ensuite revenir chez Lion Électrique? Ce n'est pas économique et ce n'est surtout pas écologique. Il faut arrêter cela tout de suite. Nous avons les ressources naturelles. Il faut que le minerai arrête de voyager et il faut avoir une stratégie industrielle. Il faut aussi un soutien financier, que ce soit sur le plan des capitaux ou de la dette, par l'entremise de banques de développement comme Exportation et développement Canada. Avec une telle stratégie, on va valoriser nos ressources naturelles correctement.

Mme Emmanuela Lambropoulos: Je vous remercie beaucoup.

Je n'ai pas le temps de poser une autre question, mais j'aimerais remercier tous les témoins.

[Traduction]

Je voudrais particulièrement remercier les représentants d'ERA pour leur exposé. Comme vous êtes basés dans ma circonscription de Saint-Laurent, j'apprécie votre présence aujourd'hui. Vous avez offert beaucoup de renseignements de qualité sur les plastiques et les déchets.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous entamons maintenant le troisième tour, et notre premier intervenant, qui dispose de cinq minutes, est M. Poilievre.

[Français]

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

Monsieur La Salle, vous avez parlé de minéraux provenant de la Chine qui servent à la fabrication de voitures électriques. Or les normes de la Chine sur le plan environnemental sont inférieures aux nôtres.

Quand on tient compte de toutes les conséquences sur l'environnement des activités liées à la production d'une voiture électrique et de celles liées à la production d'une voiture à essence, comment le coût environnemental associé à l'utilisation d'une voiture électrique et celui lié à l'utilisation d'une voiture à essence se comparent-ils?

• (1230)

M. Benoit La Salle: C'est une très bonne question.

Votre question comprend deux volets.

Le premier est le non-respect de l'environnement en Chine. Je ne parlerai que des voitures, je ne parlerai pas des batteries qui servent à stocker l'énergie. Les sociétés européennes ont fixé des critères de traçabilité. C'est pour cette raison que le cobalt de la République démocratique du Congo et celui d'autres pays ne sont pas acceptables. Toutes les sociétés allemandes, dont BMW, et les sociétés françaises, ont fixé des critères de traçabilité. Pour nous, il s'agit d'une occasion à saisir, car, même s'il n'y a pas de fabricants de batteries au Québec ou au Canada, nous pouvons quand même faire des exportations vers la Suède. Il y a une très belle...

L'hon. Pierre Poilievre: Je m'excuse de vous interrompre, mais je n'ai pas beaucoup de temps.

Si l'on tient compte de tous les aspects et de toutes les activités entourant la production et l'utilisation de la voiture à essence et de la voiture électrique, comment se comparent les coûts environnementaux de ces deux voitures? Laquelle offre le plus grand avantage sur le plan environnemental?

M. Benoit La Salle: Plusieurs études sur ce sujet démontrent notamment que cela dépend du kilométrage. Auparavant, ce qui désavantageait la voiture électrique, c'était le recyclage des batteries. Lorsqu'il fallait recycler la batterie après 10 ou 20 ans, le coût environnemental d'une voiture électrique devenait à peu près équivalent à celui d'une voiture à essence.

Toutefois, toutes les batteries de voitures seront dorénavant rebranchées ensemble dans des immenses conteneurs, et elles seront converties en batteries destinées au stockage de l'énergie. La voiture électrique deviendra donc plus compétitive, sur le plan environnemental, que la voiture à essence.

Il y a beaucoup d'études à ce sujet et vous avez raison de dire que ce n'est pas si évident que cela.

L'hon. Pierre Poilievre: Chaque fois que l'on voit une personne à bord d'une voiture électrique, on pense qu'elle en fait beaucoup pour l'environnement. Toutefois, ce n'est pas forcément le cas si l'on prend en considération tous les matériaux et les minéraux utilisés pour fabriquer la voiture, qui proviennent de mines en Chine. Je pense notamment au charbon, qui est présentement utilisé pour la production de l'électricité.

Si l'on prend ces facteurs en compte, il n'est pas certain que les voitures électriques, présentement, aient un énorme avantage par rapport aux voitures traditionnelles. Il y a un grand débat à ce sujet. Cette description est-elle juste?

M. Benoit La Salle: Cette description est très juste.

L'hon. Pierre Poilievre: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Il nous faut veiller à savoir distinguer ce qui nous semble écologique de ce qui l'est vraiment. En Ontario, le gouvernement a signé des contrats de production d'énergie prétendument verte qui lui ont fait déboursier des montants excessifs pour l'électricité éolienne et solaire. Ça fait sortir de l'économie une part plus importante de la production d'électricité, qui s'est retrouvée dans des pays plus polluants, où l'énergie était moins chère.

De plus, ça a certainement rendu moins économiques des procédés de chauffage domestique comme la géothermie, qui consomme une électricité maintenant beaucoup plus chère, ici, en Ontario, à cause de ces contrats d'énergie prétendument verte. Pour la même raison, il est également plus coûteux de recharger sa voiture électrique en Ontario. Alors que nous aurions pu nous contenter de simplement acheter de l'électricité abordable du Manitoba et du Québec, qui est propre, écologique et qui a fait ses preuves, nous avons, à la place, gaspillé beaucoup d'argent dans ces contrats.

Ce qui nous semble vert ne l'est pas toujours tant que ça.

• (1235)

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Poilievre. J'aime bien me servir de mon véhicule hybride rechargeable. Je n'en dis pas plus.

[Français]

L'hon. Pierre Poilievre: Félicitations.

[Traduction]

La présidente: La parole est à M. Ehsassi.

Vous disposez de cinq minutes.

M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins pour leurs témoignages extrêmement précieux.

Je commence par Mme Bak.

Manifestement, vous voyez le monde. Dans votre témoignage, vous avez abordé le projet de loi américain sur le leadership en matière de climat. Quelles sont pour nous les leçons à tirer du système américain? Pouvons-nous apprendre quelque chose de la stratégie américaine?

Mme Céline Bak: Son étude suit son cours au Congrès. Visible-ment, on en envisage donc toujours l'adoption. Je pensais que mes observations feraient voir par tous les partis représentés dans votre comité l'idée de confier un mandat très décentralisé à chaque organisme fédéral pour qu'il planifie sa contribution à l'atteinte de l'objectif du Canada de réduire ses émissions de 45 % d'ici 2030.

Ce n'est que de cette façon que nous accomplirons le nécessaire. Au Canada, en effet, le ministère dévolu à votre comité n'a traditionnellement pas pour mandat de produire de rapport sur l'évolution de l'industrie. Je crains bien que l'absence de politique industrielle pour les véhicules électriques ne le prouve. L'adoption, par les États-Unis, d'une stratégie très décentralisée, qui oblige chaque organisme à produire un plan et un rapport transparent à l'intention du Congrès, qui permet à chaque citoyen de constater les progrès réalisés et de prendre connaissance du plan avant qu'il ne soit réalisé, est une façon de faire vraiment utile. Votre comité pourrait le demander au ministre, pour être renseigné sur toutes les industries qui sont de son ressort.

M. Ali Ehsassi: Vous avez raison, c'est très décentralisé, et le rôle des États fait partie intégrante du système américain ou du système proposé.

N'y a-t-il pas là une leçon pour les Canadiens sur ce que les provinces sont censées faire?

Mme Céline Bak: Chaque province, comme vous le savez, est assujettie à la loi canadienne sur le carbone et a réussi à réduire ses émissions. Le gouvernement du Canada a un rôle dans certains domaines. Nous en avons montré un dans le plan Rebâtir en mieux, c'est-à-dire le transport interprovincial d'énergie. Il est essentiel de doter ce transport d'une capacité robuste, pour attirer des investissements massifs du secteur privé.

Je suis de très près l'évolution de l'industrie canadienne et mondiale du pétrole et du gaz et je peux vous dire que les dépenses d'équipement y varient entre 5 et 8 milliards de dollars par année. Il se trouve que les possibilités en énergies renouvelables de l'Alberta sont de 10 fois cet ordre de grandeur. Si nous disposions d'un réseau solide de transport interprovincial nous pourrions attirer des investisseurs dans des infrastructures de calibre mondial pour les énergies renouvelables en Alberta et en Saskatchewan, par exemple.

M. Ali Ehsassi: Merci beaucoup, madame Bak.

Monsieur La Salle...

... visiblement, les minéraux critiques vous passionnent beaucoup. D'après vous, est-il impératif que nous adoptions une vision continentale de ces minéraux, avec nos voisins du Sud, ou pouvons-nous faire cavalier seul?

M. Benoit La Salle: Je pense que nous devrions avoir les deux. Nous devrions commencer seuls en demandant d'abord la transformation au Canada, mais il est évident que nous ne pourrions pas y arriver seuls. Ils ont 20 usines en construction et nous n'en avons aucune en ce moment pour la fabrication de batteries. Nous sommes très en retard. Quelqu'un a mentionné que les entreprises Ford et GM se lancent toutes les deux dans le secteur des voitures électriques. M. Poilievre a demandé si c'était vraiment mieux que la tendance qui a commencé s'accélère. Je pense donc que nous devrions suivre les deux approches.

Votre question est excellente, car nous ne pouvons pas tout faire, mais nous devons absolument empêcher les matières premières de partir vers le sud sans qu'elles soient d'abord transformées.

• (1240)

M. Ali Ehsassi: Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie, madame la présidente.

Monsieur La Salle, qu'est-ce que le gouvernement peut ou ne peut pas faire, dans le contexte, pour intervenir?

Je pense particulièrement à une stratégie visant à protéger les minéraux stratégiques et critiques.

Quels sont les leviers que l'on peut mettre en place?

M. Benoit La Salle: On doit absolument avoir un système. Je suis un entrepreneur et nous avons toujours fait des affaires dans un marché libre, mais comme quelqu'un le disait plus tôt, nous sommes dans une période unique, que l'on n'aurait jamais pu imaginer. C'est une période de transformations profondes et il faut que le gouvernement intervienne.

C'est comme si la société nationale des eaux de la Californie venait en Colombie-Britannique pour conclure une transaction afin de construire un pipeline pour acheminer toute l'eau de la Colombie-Britannique vers le Sud. Tout le monde monterait aux barricades. Pourtant, c'est le même principe. Alors, on doit réagir.

On va venir nous prendre toutes nos ressources, parce que la demande est très grande. Cela va arriver, mais nous avons un vaste territoire et énormément de ressources naturelles. Il faut que le gouvernement canadien intervienne, parce que c'est stratégique, et je ne vois toujours pas les provinces intervenir.

À mon avis, cela est aussi critique que le fait de contrôler l'eau potable. On a quand même réussi à contrôler le pétrole dans l'Ouest, et nous, au Québec, nous contrôlons l'hydroélectricité. Si, demain matin, le Groupe Goldman Sachs lançait un premier appel public à l'épargne visant Hydro-Québec, ce serait un peu drôle, n'est-ce pas? On s'y opposerait.

Il faut que l'on mette des mécanismes de protection en place. Je souhaite que le gouvernement fédéral revienne les transactions liées aux minéraux critiques et qu'il s'assure non seulement d'avoir une stratégie industrielle intégrée, mais aussi un droit de veto sur ces transactions. Il en va de la survie de notre économie. Il faut contrôler les coûts liés à notre économie.

M. Sébastien Lemire: C'est bien beau, tout cela, mais j'aimerais en savoir plus sur vous.

La question environnementale est fondamentale. Quelle est votre réputation sur le plan de l'environnement et de la responsabilité sociale des entreprises?

M. Benoît La Salle: Je suis expert-comptable de formation. En 1995, j'ai créé une société, qui s'appelle SEMAFO, lorsque j'étais en voyage humanitaire pour aider des enfants en Afrique. C'est devenu une immense société comptant des milliers d'employés.

Comme je le disais, nous avons aussi une fondation, la Fondation SEMAFO. Nous avons aidé des millions de personnes, et nous avons même été mis en nomination pour le prix Nobel de la responsabilité sociale des entreprises, ou RSE. Je suis allé faire une présentation en Suède concernant cette nomination.

Notre réputation est donc réelle. Nous voulons promouvoir ces mêmes valeurs en Abitibi dans le cadre du projet de mine de lithium.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie beaucoup, monsieur La Salle.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

La parole est maintenant à M. Masse.

Vous avez la parole. Vous avez deux minutes et demie.

M. Brian Masse: Je vous remercie, madame la présidente.

J'aimerais faire participer Mme Exner-Pirot à la conversation.

Nous avons entendu un exposé du Toronto Community Benefits Network. J'ai travaillé là-dessus dans ma région pour obtenir des soutiens supplémentaires pour des zones locales où il y a traditionnellement une surreprésentation du chômage et de la pauvreté et un manque d'occasions pour les projets fédéraux. Le groupe a donc proposé — et il le fait dans un certain nombre de projets — d'inclure ces éléments dans des contrats, comme c'est le cas aux États-Unis, afin de prévoir des pourcentages d'attribution dans une région donnée en vue de récupérer certaines des occasions qui ont été perdues.

J'aimerais savoir ce que vous pensez des avantages pour les collectivités dans les programmes fédéraux de rétablissement, surtout lorsqu'il s'agit de régions ciblées dans lesquelles il a été établi que la représentation n'est pas égale aux possibilités.

Mme Heather Exner-Pirot: Je sais que nous parlons d'une reprise verte, mais nous devons aussi parler d'une reprise inclusive, et inclure les personnes dont vous venez de parler.

Le secteur de l'exploitation des ressources s'est beaucoup amélioré en ce qui concerne l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Ce n'est pas facile, car il y a beaucoup de travail à faire pour renforcer les capacités et établir des relations. Comme vous le savez probablement, le gouvernement fédéral s'est donné un objectif de 5 % d'entreprises autochtones dans l'approvisionnement et il met beaucoup de temps à atteindre cet objectif. À mesure que nous verserons et dépenserons plus de fonds fédéraux dans l'infrastructure, il sera très important de travailler beaucoup plus étroitement avec les collectivités et les petites et moyennes entreprises autochtones pour veiller à ce qu'elles aient accès à ces occasions et pour atteindre cet objectif de 5 % — et même le dépasser.

Dans de nombreuses autres discussions, nous parlons des besoins en nouvelles ressources et en électrification, etc. Ce sont tous des projets réalisés à l'aide de ressources naturelles sur le terrain. Si

nous ne faisons pas les choses correctement avec les peuples autochtones, il y aura des retards et des problèmes, et ils ne profiteront pas non plus de ces occasions.

Au fil de la reprise, nous devons travailler de manière beaucoup plus intelligente pour inclure véritablement les peuples autochtones. Je ne pense pas que nous irons très loin dans l'exploitation de ces ressources si nous ne nous améliorons pas à cet égard.

• (1245)

M. Brian Masse: Je serai très bref, car je n'ai que quelques secondes.

Si l'objectif de 5 % n'est pas atteint, est-il possible d'intégrer la partie manquante dans un autre projet ou est-elle perdue à jamais? Y a-t-il une obligation de combler le manque à gagner par rapport à cet objectif de 5 %?

Mme Heather Exner-Pirot: Il n'y a aucune obligation. Je pense que c'est une cible, et non une obligation. Il faut tout simplement travailler davantage, visiblement, pour y arriver.

M. Brian Masse: Je vous remercie.

Je vous remercie, madame la présidente.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

La parole est maintenant à M. Dreeshen.

Vous avez cinq minutes.

M. Earl Dreeshen: Je vous remercie, madame la présidente.

Nous venons tout juste de terminer une étude sur la bureaucratie de l'économie des permis et d'autres éléments connexes. C'est l'un des premiers sujets que j'aimerais aborder. Au Canada, il faut des années pour faire approuver des projets, alors que dans d'autres endroits du monde, ce n'est certainement pas le cas. Nous avons vu cela avec le projet de loi C-69 et d'autres enjeux connexes. Nous avons vu des milliards de dollars quitter le Canada parce qu'il faut attendre trop longtemps pour l'approbation ou parce que des projets n'ont peut-être pas reçu l'autorisation d'être lancés ici.

Monsieur La Salle, pouvez-vous me donner une comparaison rapide du temps nécessaire pour terminer la paperasse exigée ici, au Canada? Si nous voulons trouver une solution, nous devons d'abord nous pencher sur cette question et procéder à partir de là.

M. Benoît La Salle: Je vous remercie beaucoup. C'est mon projet favori.

J'ai travaillé dans le secteur minier partout dans le monde. Par exemple, nous exploitons et construisons actuellement une plus grande mine au Maroc. Le délai entre la présentation de l'étude et l'obtention d'un permis complet est de six à neuf mois. Nous respectons les normes de la SFI et les normes environnementales de la Banque mondiale. Nous nous occupons de la population locale. Il faut moins d'un an pour obtenir le permis nécessaire. Au Canada, il faudrait de 4 à 5 ans.

C'est la raison pour laquelle, évidemment, la Chine est tellement présente en Afrique. Les ressources naturelles sont là, et les permis... Ne croyez pas qu'on peut soudoyer le processus d'octroi de permis. Je suis là-bas depuis 25 ans et ce n'est pas le cas. Les règles sont très strictes. Les ambassades de tous les pays européens sont présentes. Elles surveillent la situation. Nous respectons les normes internationales, mais ces pays veulent des projets miniers ou des projets de ressources naturelles et ils en ont besoin. Vous avez tout à fait raison. Je pense que le ratio est d'environ un sur cinq. Dans le cas des États-Unis, ce serait probablement un sur dix, car ils sont beaucoup plus difficiles.

C'est ce que j'ai dit au gouvernement du Québec, car c'est là que je veux m'engager. Je lui ai dit qu'il devait au moins réduire le nombre d'années de moitié.

M. Earl Dreeshen: Oui, je pense que c'est un élément essentiel. De nombreuses personnes pensent qu'ajouter des lois, de la pape-rasse et d'autres étapes permettra d'améliorer les choses, mais bien franchement, c'est parce qu'ils n'ont pas regardé ce que fait réellement le Canada. Je pense qu'il est temps que nous arrêtions de nous excuser d'être Canadiens et que nous reconnaissons les bonnes choses que nous faisons. Je pense que cela en fait partie.

Mon autre question porte sur les véhicules électriques et les enjeux connexes dont nous entendons constamment parler. J'aimerais savoir qui devrait payer pour les mises à niveau des systèmes électriques municipaux qui seront nécessaires. Prenons l'exemple d'une personne qui vit dans un immeuble à condos et où il y a 70 voitures dans le stationnement. Comment pouvons-nous gérer une telle situation et qui sera responsable?

M. Benoît La Salle: Écoutez, je travaille dans le secteur minier. Je ne m'occupe pas de l'infrastructure.

Mais je vous dis que c'est possible. Vous pourriez demander aux constructeurs d'automobiles. Regardez les profits réalisés par Tesla au dernier trimestre, et ce n'est que le début. Il est possible d'imposer une taxe, au besoin, pour subventionner tout cela. Ces projets sont lancés. Tout va très vite et ce système économique est en mesure de payer pour l'infrastructure.

• (1250)

M. Earl Dreeshen: Peut-être qu'au lieu de donner aux propriétaires de Tesla les subventions qu'ils reçoivent actuellement, nous pourrions créer une sorte de fonds lorsque cela se produira. Je crains seulement que ce soient les gens qui ne possèdent pas de voiture qui devront assumer le coût de la mise à niveau.

Madame Exner-Pirot, dans la minute qu'il me reste, j'aimerais souligner à quel point il est essentiel que nous tenions compte du grand leadership industriel présent dans notre communauté autochtone. Vous avez parlé des exigences relatives au projet de loi C-69 et du dialogue avec notre population autochtone. Selon vous, y a-t-il des façons de faire mieux lorsque nous tentons de nous engager avec le secteur minier?

Mme Heather Exner-Pirot: Certainement. Je pense que le gouvernement fédéral a parfois tendance à ériger davantage d'obstacles et à considérer les peuples autochtones comme des personnes qu'il faut protéger, plutôt que d'éliminer les obstacles pour leur permettre d'interagir plus directement avec l'industrie. Le projet de loi C-69, et même le projet de loi C-15, je pense, en sont des exemples.

Quant aux moyens d'améliorer la situation, des groupes comme la Coalition de grands projets des Premières Nations font un excellent travail à cet égard. S'il y a un goulot d'étranglement, c'est

parce que les nations autochtones doivent faire preuve de leur propre diligence raisonnable. Elles veulent exercer leur propre surveillance environnementale. En les aidant à mener à bien ces processus de diligence raisonnable, on obtiendra de nombreux avantages, selon moi, car cela permettra de raccourcir les délais liés aux approbations.

M. Earl Dreeshen: Je vous remercie.

M. Gary Vegh: En passant, l'ajout de ces bornes de recharge n'est pas si coûteux. Nous avons ajouté 16 bornes même si nous ne sommes pas une grande entreprise et que nous n'avons pas les ressources de Tesla.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

La parole est maintenant à M. Erskine-Smith.

Vous avez cinq minutes.

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Je vous remercie, madame la présidente.

J'aimerais d'abord m'adresser à Mme Manuel.

Vous avez parlé du manque de soutien fédéral actuel en ce qui concerne les entreprises en démarrage et les activités de recherche et développement nécessaires à la réussite de ces entreprises. Le budget prévoyait beaucoup d'argent pour le renouvellement du Fonds stratégique pour l'innovation, et en particulier pour un fonds accélérateur net zéro, et on semble mettre de plus en plus l'accent sur les technologies propres et sur la croissance de ces technologies au Canada.

Pourriez-vous m'expliquer comment les soutiens proposés contiennent de ne pas tenir compte des entreprises en démarrage?

Mme Lynne Manuel: Je vous remercie de votre question.

Le problème, c'est que ces programmes exigent une participation industrielle financière initiale. En effet, ils exigent des investissements privés avant même d'être mis en oeuvre.

L'autre problème, c'est qu'il y a tellement de technologies qui sont créées... Nous avons certainement une excellente communauté de recherche au Canada, mais pour arriver à l'étape où les investisseurs sont prêts à investir leur argent — l'industrie, les investisseurs privés ou même des programmes du gouvernement fédéral —, les entreprises doivent prouver qu'elles ont un résultat dans lequel investir.

C'est une sorte d'impasse. En effet, pour obtenir de l'argent, les entreprises doivent montrer qu'elles ont un résultat dans lequel il vaut la peine d'investir, mais elles ne peuvent pas le faire parce qu'elles n'ont pas l'argent nécessaire pour atteindre ce résultat. C'est une situation très difficile.

Cette situation a donc tendance à prolonger le temps nécessaire pour que ces nouvelles technologies arrivent sur le marché, puisque les entreprises ont du mal à trouver l'argent nécessaire pour atteindre cette étape, et certaines d'entre elles n'y parviennent pas. Certaines d'entre elles vont dans un autre pays ou...

M. Nathaniel Erskine-Smith: Dans ce cas, devrions-nous tenter de laisser entendre, dans nos recommandations, qu'une certaine partie du financement proposé pour le Fonds stratégique pour l'innovation et son renouvellement devrait être consacrée aux entreprises en démarrage?

Mme Lynne Manuel: J'en parle depuis un bon moment maintenant, et je pense que c'est vraiment une partie nécessaire de ce que le gouvernement doit soutenir, et je dirais que cet argent génère énormément d'avantages. Nous parlons de travaux en laboratoire où les gens peuvent faire fructifier ces données et convaincre d'autres investisseurs qu'ils ont une technologie qui fonctionne.

Il est très économique, pour toutes les personnes concernées, de travailler à cette échelle. Nous ne voulons pas que les gens atteignent le stade où ils peuvent recevoir des investissements avant d'avoir mené les travaux préalables nécessaires, car il coûte beaucoup plus cher de faire ces travaux à ce moment-là. Je pense que c'est vraiment une bonne chose pour tout le monde.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Je vois quelques mains levées.

Madame Bak, j'aimerais d'abord m'adresser à vous. Je suis heureux de vous revoir.

Vous pouvez commenter l'intervention de Mme Manuel, mais je m'intéresse également à... Brian O'Callaghan a comparu devant nous lors de notre dernière réunion et il nous a dit que nous n'avions pas vraiment fait les investissements nécessaires dans la formation de la main-d'œuvre en vue de la transition propre. Si vous deviez cerner certaines des lacunes — n'hésitez pas à commenter l'intervention de Mme Manuel —, quelles autres lacunes le gouvernement fédéral doit-il combler s'il souhaite réellement amorcer une reprise verte et lutter plus sérieusement contre le changement climatique?

• (1255)

Mme Céline Bak: Très brièvement, je recommanderais qu'en ce qui concerne le rôle des petites et moyennes entreprises dans l'économie, le Comité examine l'article 19.7 de la réglementation fédérale américaine sur les acquisitions, qui concerne le programme de sous-traitance des petites entreprises. Il s'agit d'une loi américaine qui exige un approvisionnement auprès de petites et moyennes entreprises pour tous les contrats importants soutenus par tout financement fédéral et même les fonds publics, je pense. Il semble qu'une réglementation identique soit en vigueur dans l'Union européenne.

En ce qui concerne votre question sur la formation des travailleurs et le développement des compétences, la formule habituelle pour les fonds de la prochaine génération, dans l'Union européenne, est de 15 %. Pour tout exercice de capacité dans le cadre

des programmes « Rebâtir en mieux », qu'il s'agisse du programme lié aux véhicules électriques, aux batteries ou à l'hydrogène, une proportion de 15 % est considérée comme étant essentielle pour permettre aux travailleurs de continuer d'être productifs dans l'économie.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Madame Sajedi, souhaitez-vous intervenir? Vous avez levé la main.

Mme Sarah Sajedi: Je vous remercie.

Nous avons tenté de tirer parti de certains des travaux pour obtenir des fonds pour de nouveaux projets, puisque nous sommes une entreprise de recherche et développement, mais il y a trop de conditions. Nous avons même des partenaires, car nous faisons affaire avec Fiat Chrysler, GM, Toyota et beaucoup d'autres. Il y a tellement de conditions à respecter que c'est devenu impossible, et nous avons donc abandonné.

Vous pourriez envisager d'examiner les conditions qui prévoient des restrictions qui empêchent les gens d'utiliser les fonds.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

Je tiens à remercier les témoins d'avoir comparu aujourd'hui. Vos témoignages nous seront très utiles.

Je suis membre du Comité spécial sur la relation économique entre le Canada et les États-Unis. Le 23 février, il a été annoncé que la feuille de route pour le renouvellement du partenariat entre le Canada et les États-Unis prévoit la création d'un plan d'action conjoint Canada-États-Unis sur les minéraux critiques. Je vais consulter les analystes pour voir si nous pouvons le distribuer aux membres du Comité, car tout ce que nous avons entendu aujourd'hui s'inscrit dans ce plan, et nous pourrions en tirer parti.

Je remercie donc les témoins des excellents témoignages que nous avons entendus aujourd'hui.

[Français]

Je veux remercier encore, comme d'habitude, tous nos collègues dans la salle, soit le service de soutien technique, le service d'interprétation, nos analystes et la greffière. Travailler avec vous aujourd'hui a été un vrai plaisir.

[Traduction]

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>